

UN IMPERATIF :

LA REINVENTION DU LIEN SOCIAL

AU SORTIR DE LA TURBULENCE

Expérience du Nord Mali, approches théoriques et problèmes pratiques

André MARTY

Août 1997

I.R.A.M.

Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement
49, rue de la Glacière 75013 Paris - Tél. : 33 (0) 1.44.08.67.67 - Fax : 33 (0) 1.43.31.66.31
iram@globenet.org

Sommaire

INTRODUCTION

1. AUX RACINES DE LA VIOLENCE : LE DELITEMENT DU LIEN SOCIAL.....	3
2. QUELQUES INITIATIVES EN VUE DE RETISSER LE LIEN SOCIAL.....	7
2.1. UN DISPOSITIF SYNERGIQUE DE DEBLOCAGE	7
2.2. DES RETROUVAILLES A L'OCCASION DES RENCONTRES INTERCOMMUNAUTAIRES.....	9
2.3. LA FLAMME DE LA PAIX	11
3. APPROCHES THEORIQUES	11
3.1. JOHN RAWLS ET LE NOUVEAU CONTRAT SOCIAL.....	13
3.2. AUTRES DEMARCHES : LA THEORIE DES JEUX, LES COMMUNAUTARIENS, L'ACTIVITE COMMUNICATIONNELLE	14
3.3. DE NOUVELLES PISTES : LA RECONNAISSANCE, L'ECONOMIE DES ORGANISATIONS, DES CONVENTIONS ET DES INSTITUTIONS	18
4. QUELQUES QUESTIONS PRATIQUES.....	20
4.1. LE DEVELOPPEMENT ET LA REFONDATION DE LA CONFIANCE	22
4.2. L'EXTIRPATION DE LA VIOLENCE DANS LA RESOLUTION DES CONFLITS.....	25
4.3. AGIR DANS L'ASYMETRIE.....	27

CONCLUSION : REINVENTER LE LIEN SOCIAL MAIS AUSSI LE DEVELOPPEMENT

BIBLIOGRAPHIE

"Qu'est-ce qui fait tenir les hommes ensemble ? La peur, l'intérêt, l'amitié, la sociabilité, la loi, la religion, etc ... ?"
Alain Caillé, 1994 : 3.

"Sans la confiance des hommes les uns envers les autres, la société tout entière se disloquerait".
Georg Simmel (cité par André Orlean, 1994 : 19).

"La société politique commence lorsqu'un nombre suffisant de citoyens finissent par dire non aux pratiques conformistes ou à la violence et à l'iniquité érigées en système, d'abord dans leur vie quotidienne"
Philippe Engelhard (1996 : 25)

INTRODUCTION

Les phénomènes de violence tels que nous en connaissons ces dernières années, qui se manifestent à l'occasion des rébellions et des guerres civiles, représentent des moments d'extrême tension et de bouleversements aigus. Les anciens rapports de cohabitation et d'interdépendance (marqués par les échanges mais aussi la compétition contrôlée) entre groupes se décomposent, voire sont niés brutalement. A la place, de nouvelles formes apparaissent caractérisées par la crispation identitaire, l'enfermement sur soi et le refus de l'autre, favorisant ainsi le choc frontal. La fabrication de frontières rigides (entre "eux" et "nous"), le recours à la violence physique traduisent ainsi fondamentalement une crise grave du lien social, de ce qui précisément faisait tenir les gens ensemble dans la durée. Les anciens modes de résolution des conflits qui parvenaient à limiter les débordements ne sont plus opérationnels. La méfiance, l'évitement et, pour finir, la lutte à mort ont tendance à prendre toute la place.

Seule l'instauration d'un nouveau ciment social est à même de conjurer les démons de la haine ou de la purification ethnique. Mais ceci ne s'accomplit pas par un coup de baguette magique. Il y faut du temps, de la volonté, de la patience et du tact. Et probablement, c'est chaque société qui doit être d'abord son propre thérapeute. La réinstauration d'un climat de confiance mutuelle afin de coexister à nouveau ne se décrète pas de l'extérieur. Elle ne peut que surgir d'un processus d'intériorisation même si celui-ci est facilité, de façon plus ou moins ponctuelle, par des tiers.

Reste à savoir si le monde du développement, entendu ici dans son acception institutionnelle (ceux qui disent vouloir en faire) est en mesure de jouer un rôle dans la reconstruction du lien social (ce singulier étant à entendre comme une recherche de cohésion riche de la multiplicité de ses formes d'expression). A mon avis, il ne faut pas se presser de répondre par l'affirmative même si c'est aux conditions de réalisation d'un tel objectif que ces pages sont finalement consacrées. En effet, la situation n'est pas si éloignée de ceux qui, après la seconde guerre mondiale, se demandaient : comment peut-on penser et agir après Auschwitz ou Hiroshima ? C'est bien de catastrophes sociales et humaines qu'il s'agit toujours.

Agir, nous l'avons déjà fait et nous le faisons. Les "urgenciers" mais aussi les "développeurs" n'attendent pas que tout soit redevenu parfaitement calme pour intervenir dans des zones troublées. Quant à la réflexion collective, on peut affirmer qu'au contact des réalités, elle s'est considérablement étoffée ces dernières années sous forme d'ouvrages, d'articles ou de groupes de travail¹. Il n'en reste pas moins vrai qu'un certain activisme nous guette dans ce type de situation. C'est pourquoi je propose ici d'aborder la question, centrale à mes yeux, du lien social et de son (r) établissement. On aura beau injecter des tonnes de vivres, apporter des soins, refaire les infrastructures, investir dans les aménagements ou le crédit, améliorer le fonctionnement de la production ou des échanges, le risque de demeurer au niveau de solutions factices et de faire semblant est grand si tout cela n'est pas articulé, d'une manière ou d'une autre, à la volonté d'une société de se refaire après qu'elle se soit dé faite. L'impératif, en effet, est bien de retrouver les raisons et les modalités pratiques d'un nouveau "vivre ensemble". Le rejet du recours à la violence physique comme mode de résolution des conflits est sans aucun doute un préalable à la constitution d'une société civile digne de ce nom.

Pour traiter d'un tel sujet, il n'est pas possible de rester dans la généralité du survol des zones de turbulences, récentes ou actuelles, comme si elles étaient identiques alors qu'elles ne le sont pas ; ou encore de se complaire dans la pure abstraction conceptuelle. C'est pourquoi, je choisis personnellement le cas du Nord Mali où différentes missions m'ont conduit à diverses reprises. Il faut préciser que l'exemple malien est particulièrement intéressant pour notre propos car, après plusieurs phases de violence dont le paroxysme allait croissant chaque fois, des solutions ont pu commencer à prendre corps au sein de la société civile elle-même². C'était elle, en effet, toutes composantes confondues, qui souffrait au plus haut degré de l'insécurité et de la violence à l'état endémique. Ce qui s'est passé dans cette région me paraît justifier tout à fait une approche par le lien social depuis sa dissolution jusqu'à la prise de conscience de sa nécessaire refondation.

De même, il faut souligner que je privilégie ici la période qu'on peut qualifier de "sortie fragile de crise", celle précisément où le retour à la détente permet une extirpation des actes de violence, autorise des initiatives de consolidation de la paix et un redémarrage des activités de développement mais qui n'en reste pas moins précaire tant qu'un climat de confiance n'est pas totalement établi. La durée d'une telle période est sans doute variable et elle ne peut aucunement être déterminée à l'avance : dans bien des cas, il faut sans doute des années pour que ce qui fait lien atteigne à nouveau son seuil d'irréversibilité.

Je commencerai donc par noter l'affaiblissement et l'émiettement progressifs des anciennes relations sociales jusqu'à leur renversement lorsque la violence a pris le dessus. Je poursuivrai en rappelant quelques-unes des actions menées en vue de renouer les fils du dialogue en même temps que de casser avec la suprématie du langage des armes.

Il me paraît ensuite indispensable d'esquisser un tour d'horizon à propos de diverses théories en vogue portant sur le lien social, car nous avons plus que jamais besoin d'éclairage de nos pratiques. D'emblée, je tiens à dire qu'il s'agit d'un premier défrichage et non d'une synthèse qui serait à mes yeux prématurée. L'objectif retenu est d'inviter au travail intellectuel et au débat d'idées et non de conclure.

Après ce détour par l'abstraction que je sais insuffisant mais que j'espère enrichissant, je n'en reviendrai pas moins à proposer l'approfondissement de quelques thèmes très concrets

¹ Parmi ces derniers, mentionnons le réseau "Urgence-Réhabilitation-Développement", lequel a mis en exergue l'idée de continuum-contiguum entre ces trois éléments pour sortir d'une crise. Un ouvrage collectif est à paraître prochainement.

² Le concept de société civile est des plus difficiles à définir car il n'existe pas d'extériorité totale pour celle-ci par rapport à l'Etat auquel on l'oppose généralement (Terray, 1987 : 11-15). Il n'en garde pas moins une certaine validité, notamment en période de crise, pour distinguer ceux qui n'occupent pas de responsabilités aux divers échelons de l'Etat et ceux qui n'ont pas de fonction militaire dans les corps en uniforme de l'Etat ou dans les mouvements armés (même si ces derniers se présentent chaque fois comme l'émanation de la société civile). La dimension non militaire des civils est au moins aussi importante pour notre propos que la dimension non étatique.

sur des terrains où le développement ne peut plus échapper au défi majeur que représente pour lui la question du lien social.

1. AUX RACINES DE LA VIOLENCE : LE DELITEMENT DU LIEN SOCIAL.

Je ne recherche aucunement ici à réaliser une analyse exhaustive des événements qui ont caractérisé le Nord Mali ces dernières années¹, ni à dresser l'inventaire systématique des facteurs anciens et récents, situés à différentes échelles (locale, nationale, internationale), qui ont joué un rôle dans ce qui fut un ensemble fort complexe évoluant globalement d'une rébellion contre l'Etat (en 1990) à des luttes à connotation ethno-raciale se traduisant par des flambées de violence voire de terreur et s'étalant sur deux périodes distinctes (1991-1992 et 1994), ces dernières étant elles-mêmes entrecoupées d'une phase à la fois d'espoir liée à la signature du Pacte national mais aussi d'ambiguïté, le rétablissement de la confiance attendu n'étant pas au rendez-vous (1992-1994). Ma préoccupation est seulement de relever que par-delà toute investigation des causes et des faits, c'est le lien social entre les parties en présence qui est en définitive en question. Et cela est autant vrai dans la période de turbulence traduisant l'exacerbation d'une crise profonde de celui-ci que dans le retour récent à la paix : grâce à sa préservation même ténue, la rupture a pu être évitée de justesse facilitant de la sorte la recomposition du tissu social, économique et politique.

Au départ, en 1990, le trait dominant est celui d'une rébellion de jeunes nomades touaregs et maures de retour d'exode en Libye où ceux-ci avaient appris le maniement des armes modernes et qui, une fois chez eux, se retrouvent sans véritables perspectives d'insertion à la fois économique (manque crucial de moyens), sociale (éclatement des anciennes relations) et politiques (accès à la décision difficile en raison d'un système de pouvoirs peu stimulant et peu efficace). Ils s'en prennent d'abord essentiellement à l'armée devenue le principal symbole de l'Etat. Après six mois d'attaques suivies de représailles parmi les civils mais aussi de tractations, un premier accord est signé le 6 janvier 1991 à Tamanrasset (Algérie) dans une grande précipitation : d'un côté, le chef de l'Etat, le Général Moussa Traore voulait avoir les mains libres au Nord pour mieux contrer à Bamako la poussée démocratique qui finira par l'emporter le 26 mars 1991 ; d'un autre, toutes les parties en rébellion n'avaient pas été suffisamment impliquées. Aussi, peu après l'accord, certaines de ces dernières vont recommencer à porter des coups et à les multiplier. Désormais ce n'est plus seulement dans la partie orientale du septentrion malien mais un peu partout dans tout le Nord et même le centre du pays, ce qui contribue avec les représailles qui s'ensuivent à généraliser l'insécurité parmi toutes les populations des villes comme des campagnes. La méfiance sur la base de la couleur de la peau se développe. A cela s'ajoutent encore les divisions et les luttes entre mouvements (tous nomades à cette époque)² dont pâtissent les communautés d'origine des combattants. L'exode prend une grande ampleur en direction des pays voisins. A l'intérieur du pays, on assiste à des déplacements importants de populations craignant l'insécurité.

Après de gros efforts pour chercher une solution acceptable, un pacte national est signé à Bamako le 11 avril 1992 juste avant la fin du régime de transition dirigé par Amadou Toumani Touré et l'instauration de la troisième république avec Alpha Oumar Konaré comme président. L'espoir revient mais il reste fragile car l'application des clauses du pacte traîne, les réfugiés ne reviennent guère, les actes de banditisme d'abord isolés et sporadiques finissent par faire remonter l'inquiétude. Les grands projets tardent à se déployer. En 1994,

¹ Pour plus d'approfondissements, voir l'étude financée par ACORD-NOVIB-OXFAM : *Nord du Mali, de la tragédie à l'espoir*, 1995.

² En 1992, il y avait quatre mouvements reconnus : le Mouvement Populaire de l'Azawad (MPA), le Front Islamique Arabe de l'Azawad (FIAA), le Front Populaire de Libération de l'Azawad (FPLA) et l'Armée Révolutionnaire de Libération de l'Azawad (ARLA).

c'est la guerre entre deux mouvements touaregs, suivie de l'arrivée sur scène du mouvement sédentaire Ganda Koy¹, du départ en dissidence du mouvement arabe et de nombreux combattants récemment intégrés dans l'armée. L'exacerbation des tensions atteint alors pendant quelques mois son maximum. Des tueries ont lieu. Le flot des réfugiés vers l'extérieur et des déplacés à l'intérieur reprend de plus belle. Les villes se vident de leurs éléments arabo-berbères. Les hautes autorités de l'Etat reconnaissent l'existence de pogroms et se trouvent confrontées à une situation difficile où les amalgames (Touaregs, Arabes-rebelles) se multiplient dangereusement et où toute une composante de la population est mise à l'index.

Heureusement, les grands débordements sont évités à Bamako et, dans le Nord, des contacts, sans doute rares et discrets, sont néanmoins maintenus au sein de la société civile entre sédentaires et nomades et permettront d'inaugurer un véritable renversement de situation avec la première réunion de Bourem (novembre 1994). D'autres rencontres suivront en 1995 et début 1996 contribuant progressivement à décriper les situations locales, à favoriser le redémarrage des activités (traversée du fleuve par les troupeaux des éleveurs, fréquentation à nouveau des marchés, etc...), à faciliter la reprise du développement, à faire revenir les réfugiés et les déplacés. Par ailleurs, le cantonnement et l'intégration des combattants se passent beaucoup mieux que précédemment. Des armes sont remises : elles seront brûlées sur la place publique, à Tombouctou, ville symbole du cosmopolitisme, le 27 mars 1996, en présence des autorités, des anciens protagonistes et de nombreux participants et invités. Ce même jour, à la satisfaction générale, les mouvements armés tous réunis proclament leur auto-dissolution passant ainsi le flambeau à la société civile appelée désormais à se reconstruire de telle façon que les événements qui se sont produits depuis 1990 n'aient plus dorénavant leur raison d'être. L'apaisement ainsi réussi n'a pas été démenti depuis.

Cette évocation aussi succincte soit-elle nous permet toutefois de discerner une situation assez paradoxale. D'un côté, nous sommes en présence de tensions qui, à trois reprises, montent chaque fois d'un cran, entraînant le déplacement du conflit d'une révolte anti-étatique à des conflits meurtriers entre groupes socio-ethniques à travers la diffusion d'actes de violence et d'insécurité dont souffrent essentiellement les civils sans armes, toutes composantes confondues ; le tout opérant des ruptures de plus en plus profondes dans le tissu social (entre sédentaires et nomades, mais aussi entre nomades et parmi ceux-ci entre noirs et blancs, entre Touaregs et Arabes, entre Touaregs, entre Arabes)². C'est donc bien là un véritable éclatement des liens sociaux³, peu importe que ceux-ci aient été marqués dans le passé par des rapports hiérarchiques ou encore de simple voisinage, sans compter de véritables alliances.

Et, d'un autre côté, le déchirement n'est jamais total : ni avec l'Etat⁴, ni entre sédentaires et nomades ni entre nomades. Des relations devenues certes très limitées ont néanmoins

¹ Sa dénomination est la suivante : Mouvement Patriotique Malien Ganda Koy (MPM-GK).

² Ces conflits internes au monde nomade ont repris souvent, sans que cela soit toujours systématique, divers clivages entre anciens maîtres et anciens esclaves ou entre anciens suzerains et anciens vassaux ou encore entre tribus.

³ Cet éclatement concerne l'ensemble des populations du Nord. Cependant il n'a pas atteint la même acuité pour toutes. Il s'est, comme on le voit, ostensiblement manifesté plus en milieu nomade qu'en milieu sédentaire. Il faut cependant rappeler que les déchirures exacerbées par les luttes de tendance à l'intérieur de l'ex-parti unique (Union Démocratique du Peuple malien) avait encore au premier semestre 1994 laissé plus de traces négatives que la rébellion, notamment au sein des villages sédentaires (d'après le constat des équipes mobiles que nous allons retrouver). A n'en pas douter, c'est le ras-le-bol unanimement partagé vis-à-vis de l'insécurité qui, au plus haut de la crise, a préservé et même revigoré l'unité de ces derniers.

A propos des partis politiques en milieu nomade, c'est surtout récemment à partir de 1992, que le pluralisme a pris de l'essor avec cependant une tendance à la superposition entre partis, mouvements et clans traditionnels.

⁴ Il est capital de noter combien les positions vis-à-vis de l'Etat ont évolué. Au début des troubles, sa contestation par les rebelles qui prétendaient mener leur lutte au nom de toutes les populations du Nord trouvait un certain écho parmi celles-ci qui se sentaient depuis longtemps négligées par rapport à ce qui était appelé à l'époque "le Mali utile", mais très vite, l'insécurité et l'anarchie qui se sont installées en l'absence des administrateurs repliés dans les centres a fait resurgir le

réussi à subsister, autorisant à la fois un processus de recomposition qui, sans aucun doute, demandera beaucoup de temps et d'énergie.

Il importe cependant de ne pas isoler ces années 1990 du passé si on veut appréhender au mieux ces accès de violence. C'est que le délabrement des anciens rapports entre les groupes et entre les gens était déjà bien avancé avant le déclenchement des hostilités. Il était d'ailleurs perceptible à tous les niveaux : depuis le macro-social (relations socio-politiques) jusqu'au micro-social (échelon familial). Il était lui-même la résultante d'un long processus où des fractures à la fois politiques, économiques et environnementales se sont accumulées engendrant une situation de véritable crise inscrite dans la durée. Contentons-nous de mentionner quelques faits.

Au terme d'une conquête coloniale âpre et longue ayant entraîné de fortes résistances locales, l'Etat d'origine exogène a privilégié telles qu'il les a comprises les relations hiérarchiques au point de les figer et d'ignorer souvent les relations empreintes de flexibilité et de complémentarité entre zones et entre communautés voisines, seules à même d'assurer une viabilité à l'ensemble. Ce faisant, il a puissamment contribué à démanteler les anciens modes de régulation, à émietter progressivement l'ancienne organisation politique, à séparer les sédentaires d'avec les nomades et à diffuser le virus de la division. Les limites administratives et les frontières ont fonctionné de telle manière qu'elles ont été souvent sources de tracasseries dans les déplacements des hommes, des animaux et des marchandises dans des régions où la mobilité est une condition de survie¹.

Après l'indépendance, le nouvel Etat a connu très vite un fort accroc avec une révolte menée en 1963-1964 par quelques groupuscules du massif de l'Adrar des Ifoghas. Celle-ci a été sévèrement réprimée² et a entraîné un climat de méfiance qui est allé bien au-delà de la zone d'émergence du conflit. Au plan économique, l'Etat n'a pas eu les moyens de son ambition d'être le moteur du développement et a finalement été contraint d'accepter l'ajustement structurel et la libéralisation du marché, des biens et des services. Les divisions politiques au sein du parti unique ont encore contribué tout au long des années 1980 à accentuer les déchirures à l'échelle locale. Par ailleurs, une longue série d'années sèches, avec deux pics en 1973 et 1984 ont entraîné un appauvrissement quasi général et démontré la nécessité de sécuriser davantage les productions primaires locales.

Dans l'entre-deux sécheresses, un programme de relance du mouvement coopératif³ avait permis un moment d'espérer que les coopératives décentralisées pouvaient être une ébauche de solution mais elles n'ont guère pu résister à l'ambiance délétère des détournements et de la mauvaise gestion, au retour en force de la sécheresse, ni ensuite à la multiplication des ONG et des stratégies d'intervention. Après 1984, aux assemblées générales et aux rencontres intercoopératives, occasions de débats et de circulation de l'information, a été substituée une approche essentiellement aménagiste, soucieuse de sécurisation de la production mais toujours menée de façon ponctuelle dans l'espace dans un contexte de course aux meilleures terres et de compétition foncière ravivée.

besoin d'Etat mais aussi de rapports de confiance entre celui-ci et les administrés, ce qui signifie, en définitive, un Etat de droit capable de faire respecter son autorité auprès de toutes les composantes.

¹ Certes, après une longue phase de résistance, il y a bien eu un apport incontestable de sécurité et un début de transformation des anciennes formes d'exploitation fondées sur le tribut et l'esclavage mais tout ceci s'est fait de façon amalgamée à la destruction des rapports d'échange et de complémentarité entre groupes, constitutifs pourtant d'une viabilité économique, sociale et politique à long terme.

² Les fils des victimes de l'époque vont se retrouver au cœur de la rébellion de 1990.

³ Ce programme couvrait l'ensemble du Nord. Il était animé par le service de la coopération avec des financements ONG et l'appui méthodologique de l'IRAM. Parti des anciennes structures d'arrondissement ou de cercle créées par l'Etat, il s'acheminait peu à peu vers des structures plus fonctionnelles, plus décentralisées et plus autonomes, le tout faisant l'objet de débats publics et de décisions en assemblée.

Au niveau micro-sociétal, à l'exception de quelques familles aisées ou détentrices de pouvoirs locaux, la crise est tout aussi profonde (en milieu nomade surtout mais aussi en ville et dans les villages). La misère, l'importance des aléas, l'évanescence des anciennes valeurs, tout cela favorise nombre de départs en exode, de plus ou moins longue durée, vers les pays voisins ou encore vers les cités ou le sud du pays. Le peu de ressources ramenées ne peut guère aider à une réinsertion véritable. L'âge du mariage est de plus en plus retardé alors que le nombre de femmes chefs de foyer ne cesse de s'accroître. A cela, s'ajoutent les nouveaux comportements culturels et sexuels ramenés d'exode ou des villes et entraînant ce que Christina Figueiredo dénomme justement une véritable "*désorganisation du genre*" (1996 : 118).

Inutile d'ajouter que les fêtes qui donnent le goût à la vie se sont raréfiées faisant perdre cette dimension dionysiaque pourtant essentielle. Il en est de même des formes traditionnelles de critique des pouvoirs locaux, sous forme de parodie, susceptibles d'apporter un précieux antidote à des hiérarchies ayant tendance à se scléroser. Alors qu'auparavant la multiplicité des relations interindividuelles et sociales plaçait chacun au sein d'un réseau complexe de parenté réelle ou fictive et d'alliances qui contribuaient tout aussi bien à l'enraciner dans son milieu qu'à lui ouvrir des horizons, l'accumulation des contraintes et notamment le besoin de plus en plus accru d'argent poussent désormais nombre de jeunes à désertir leur terroir d'enfance, à réduire d'autant l'écheveau des liens d'insertion au point d'aboutir au résultat inverse : le recroquevillement et la crispation identitaires.

Il faut bien voir que ce sont les jeunes qui sont au cœur de ce processus de délitement. Avec l'éloignement imposé par l'exode, le relâchement des anciens liens entre communautés s'accroît au point que ces derniers finissent par être méconnus, sinon ignorés. L'ancienne richesse du tissu social s'effrite. Et en se désignant eux-mêmes comme "*ishumar*" ("*chômeurs*" en Tamachek), ils se savent en quelque sorte en position d'exclus. L'exil au bout duquel les ressources ramenées sont des plus maigres provoque en définitive le déracinement et l'amertume. L'absence au pays natal de perspectives pour une vie meilleure tant au plan politique (avec la quasi-impossibilité de participer réellement aux décisions) qu'économique finit par engendrer le ressentiment et la révolte.

C'est pourquoi, à la faveur d'un contexte d'affaiblissement de l'Etat national et d'un retour massif voulu par les Etats voisins, ce sont des jeunes qui vont imaginer pouvoir rompre l'ordre des choses en se rebellant contre les symboles étatiques et, dans une certaine mesure, également, contre les chefferies qui détiennent le pouvoir localement. Très vite ils vont se trouver happés dans un cycle infernal de violences, d'attaques et de représailles, avec des ruptures et des déchirements toujours plus grands.

Notons au passage que les jeunes, nomades mais aussi sédentaires, sont restés longtemps la catégorie la plus délaissée par les projets de développement tant ils étaient perçus de façon générale (par les intervenants aussi bien que par leurs aînés) comme trop instables et toujours prêts à voyager. D'où les réticences à concevoir des actions spécifiques avec eux ou encore à leur confier, à quelques exceptions près, des responsabilités. Ils n'en vont pas moins être actifs militairement puisque ce sont eux qui vont former la base sociale des divers mouvements armés, ces derniers ayant pu à un moment être considérés comme une tentative, trompeuse et désespérée, de recomposition sociale et de substitut provisoire aux anciennes solidarités perdues.

Quand les anciens liens se rétrécissent et se contractent au point d'entraîner le choix des armes, c'est tout l'édifice social qui risque de s'effondrer. Une des chances au Mali a été que, malgré l'intensification des passions avec son point culminant en 1994, un certain nombre d'individus, véritables dissidents de la violence, ont gardé, au risque de leur vie, leur rôle de passerelles entre les parties en présence et ont pu ainsi préserver un minimum de lien social au niveau de la société civile, en attendant qu'à la faveur d'un contexte

redevenant favorable se renouent et se déploient à nouveau des fils devenus extrêmement ténus et fragiles. Ce n'est pas le cas malheureusement pour d'autres conflits contemporains.

2. QUELQUES INITIATIVES EN VUE DE RETISSER LE LIEN SOCIAL

Après la tempête, la question se pose de savoir comment éviter le retour du cycle infernal de la violence et comment reconstruire si possible sur de nouvelles bases. Je ne cherche pas ici à faire l'inventaire de tout ce qui a été fait dans cette direction au Nord Mali. Je me contenterai de ne reprendre que trois des initiatives qui ont été adoptées et qui me paraissent revêtir un intérêt général qui va au-delà du seul cas malien. La première concerne la mise en place d'organes temporaires soucieux de refléter la diversité sociale et d'être en mesure d'initier des réponses adéquates immédiates aux grands problèmes de l'heure¹. La deuxième vise un processus de rencontres intercommunautaires après la grande crise de 1994. La troisième consiste en un acte symbolique : la destruction d'armes de guerre, récupérées parmi des combattants des différents mouvements, à l'occasion de la cérémonie de la Flamme de la paix.

2.1. Un dispositif synergique de déblocage

Le 11 avril 1992, la signature officielle du Pacte national à Bamako vient en principe mettre fin au conflit. C'est à ce moment-là que le Commissariat au Nord, chargé précisément de veiller à son application, organise une mission conjointe composée de plusieurs cadres maliens d'origines diverses et de deux iramiens afin de dégager une stratégie de relance des activités dans le Nord.

La situation sur le terrain, malgré les espoirs nés avec le Pacte, est loin d'être claire. Le calendrier d'exécution des tâches prévues lors de l'accord souffre quelques mois plus tard d'un important retard, la sécurité n'est pas totalement acquise (on parle de banditisme résiduel), les ex-combattants ne sont pas encore intégrés dans les corps en uniforme. Les chefs d'arrondissement ne sont toujours pas retournés à leurs postes respectifs, les réfugiés (partis à l'extérieur) ou les déplacés (à l'intérieur du pays) non plus. Tout est à faire puisqu'il faut assurer en même temps la sécurité, répondre aux besoins d'urgence, réhabiliter les infrastructures, engager une dynamique de développement sans oublier le redémarrage effectif des institutions propres à l'Etat dont l'absence est fortement ressentie. Concrètement, dans notre formulation, nous dirons que la situation impose de répondre en même temps à trois problèmes :

- Comment consolider la paix et réconcilier là où le tissu social s'est déchiré ?
- Comment réinstaurer l'Etat d'une manière qui inspire confiance ?
- Comment favoriser la reprise économique dans un processus d'urgence-réhabilitation-développement ?

Ces trois questions ont servi ensuite de base lors des réunions tenues au niveau des trois chefs-lieux de région du Nord. De tout cela est finalement sortie une proposition mettant l'accent sur le contenu du travail à faire et sur les institutions capables de l'encadrer. Ces dernières sont conçues explicitement à titre provisoire en attendant que la situation ne

¹ Cette expérience a été appuyée par l'IRAM lors de sa conception d'abord et ensuite lors de plusieurs sessions de formation. La dernière de celles-ci a été également soutenue par le CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local). L'essentiel des financements provient du Fonds d'Aide et de Coopération et de la Caisse Française de Développement

redevienne normale et que les structures décentralisées (autrement dit les communes rurales) envisagées dès cette époque ne prennent le relais.

Pour le contenu, il s'agit de systématiser et de combiner la recherche dialoguée de réponses aux trois questions ci-dessus énoncées. Cela revient à mettre l'accent conjointement sur trois nécessités : la paix, le dialogue Etat-société civile et le développement¹.

Pour réaliser de tels objectifs, il est recommandé de créer de nouvelles institutions et d'apporter des aménagements à certaines déjà existantes :

- Création d'une "équipe mobile d'appui au processus de paix et de développement concerté" (en abrégé EMA) pour chacune des trois régions du Nord (Tombouctou, Gao, Kidal). Elle est composée de membres d'origines sociales et de sensibilités politiques différentes. Le travail en équipe est essentiel pour accomplir les trois fonctions qui lui sont assignées et qui correspondent aux trois nécessités déjà citées. Placée sous la double tutelle, technique du Commissariat au Nord et administrative de l'exécutif régional (Gouverneur), elle est dotée d'un véhicule avec chauffeur et doit exercer ses attributions au niveau de la région, des cercles et surtout des arrondissements.
- Création de collèges transitoires d'arrondissement (CTA). Ceux-ci doivent être composés de telle manière qu'ils représentent les différents groupes sociaux en place et ce, de telle façon qu'aucun d'eux ne se sente exclu. Les critères de choix sont d'ailleurs à définir arrondissement par arrondissement. Le nombre de membres est fixé selon une fourchette qui peut aller de 5 à 15 individus. Ils sont désignés par consensus local après que l'EMA soit passée au préalable au moins deux fois pour présenter le schéma, diffuser l'information et inviter à la réflexion sur les critères de choix et de représentativité. Dans un contexte qui reste assez tendu, la recherche du consensus (même si elle s'avère parfois plus longue) est préférée à celle des élections qui vont de pair avec la constitution d'une majorité et de minorités et qui sont susceptibles de nourrir frustration et ressentiment, ce qu'il faut précisément éviter. Les fonctions des membres locaux sont gratuites (il n'existe de toute manière aucun moyen de rémunération). En plus de ces derniers, le CTA est présidé par le chef d'arrondissement, fonctionnaire de l'Etat. Comme son appellation l'indique, le CTA doit viser un fonctionnement collégial où les décisions sont prises après des discussions internes. Ce faisant, l'idée est de faire l'apprentissage d'une gestion décentralisée des affaires locales, en attendant que se mettent en place les futures communes et conseils communaux.
- L'aménagement des structures de concertation existantes concerne les comités régionaux de développement (CRD) et les comités locaux de développement (CLD). Ces derniers étaient jusque-là composés essentiellement des différents corps de l'Etat. En raison des circonstances liées à l'insécurité (peu de sorties des fonctionnaires en dehors des chefs-lieux et donc peu de contacts de leur part avec les réalités de terrain), il est proposé d'en élargir la composition aux partis, aux députés, aux ONG et intervenants, etc....

Après un certain temps d'analyse au niveau des autorités, la proposition élaborée en octobre 1992 a été approuvée par la commission interministérielle pour l'application du Pacte national. Elle a été reprise ensuite par les bailleurs de fonds lors des journées de concertation de février 1993. Le 22 mars suivant, sortait une circulaire du Ministère de

¹ Concernant l'approche plus spécifique du développement, l'analyse faite à l'époque insiste sur une dynamique urgence-réhabilitation-développement, la nécessité de relancer les projets un moment stoppés ou ralentis, de redéfinir les grands programmes, d'envisager une planification souple élaborée à partir de la base et d'adopter un dispositif très léger de suivi-évaluation.

l'administration territoriale et de la sécurité précisant le nouveau dispositif institutionnel. Enfin en juillet-août, les trois équipes étaient recrutées, formées et devenaient opérationnelles dans leurs régions respectives.

Des stages de recyclage des EMA en juin 1994 et novembre 1995 ont permis chaque fois de faire le bilan des actions menées et de dresser des programmes pour l'avenir immédiat. Cela a permis de montrer que le système mis en place répondait aux attentes et aussi de relever un certain nombre de points intéressants :

- Le fait de combiner la recherche d'une unité de fonctionnement et le respect de la diversité locale (à l'intérieur des EMA comme des CTA) a été un des grands atouts du système et reconnu comme tel par l'ensemble des partenaires. Des tensions ont été calmées grâce à cela. Il faut ajouter que pendant au moins la première période (1993-1994) les EMA, parmi les instances officielles, ont été une des rares structures à avoir le contact avec le terrain en dehors des gros centres.
- Grâce à leur mobilité et à leurs réseaux d'information, les EMA ont réussi à déjouer plusieurs tentatives de vol de leurs véhicules ; elles ont également acquis très rapidement une bonne connaissance des réalités du terrain dont ont beaucoup profité les missions de passage (experts, financiers, etc...).
- Elles sont également devenues très vite des noyaux de réflexion et d'information pour tout ce qui concernait la préparation et la décentralisation au niveau de leurs régions.
- Concernant la reprise économique (urgence-réhabilitation-développement) les EMA et les CTA ont contribué à en accélérer les procédures de redémarrage.
- Les EMA ont joué aussi un rôle non négligeable dans la circulation de l'information en corrigeant certaines déformations ou en luttant contre de fausses rumeurs toujours déstabilisatrices.
- Etc...

Toutefois, en raison de l'extrême aggravation de la situation dans le Nord, durant la crise de 1994, les EMA ont été retenues à la capitale et n'ont pu retourner sur le terrain qu'à la faveur de l'accalmie début 1995. Le dispositif a atteint là sa limite et a connu effectivement un temps d'arrêt ou de repli. Mais dès que la reprise fut possible, elles purent achever la mise en place des derniers CTA. Ce fut ensuite l'exécution d'un programme de formation et de mise en fonctionnement des CTA. La volonté des ONG et des projets de jouer le jeu avec ces derniers s'avérera alors un facteur décisif pour leur mise en route opérationnelle.

Enfin, en raison des progrès accomplis dans le rétablissement de la paix, de la reprise des activités économiques et aussi des perspectives des premières élections communales, les structures transitoires doivent désormais céder leur place comme c'était prévu depuis le départ. On peut raisonnablement penser que les membres des CTA auront acquis entre temps de nouveaux savoir-faire en matière de gestion locale et une certaine expérience anticipée de la décentralisation.

2.2. Des retrouvailles à l'occasion des rencontres intercommunautaires

Nous avons déjà vu combien le troisième épisode de tension avait fait monter la pression au point d'arriver à une quasi-rupture des anciennes relations entre la composante arabo-

berbère et le reste de la nation. Cependant l'emploi de l'adverbe "quasi" signifie que des liens certes raréfiés et ténus, dépendant de la seule volonté d'individus situés de part et d'autre n'ont pas été rompus. C'est ce qui va permettre, le 20 novembre 1994, à la surprise générale, une première réunion à Bourem, favorisée par le chef de village désireux que les ponts ne soient pas coupés avec ses voisins nomades. Une deuxième suivra au même endroit, les 10 et 11 janvier 1995, réunissant cette fois les deux mouvements protagonistes dans la zone (le Mouvement Patriotique Malien Ganda Koy et le Front Populaire de Libération de l'Azawad) en conflit jusque-là mais acceptant désormais de faire la paix et d'aller ensuite en porter le message ailleurs.

Ce premier ensemble de réunions a incontestablement contribué à faire baisser la tension mais il restait encore les problèmes de cantonnement des combattants, de retour de l'administration, de celui des réfugiés et des déplacés qui n'étaient pas résolus. Les déchirures avaient été si profondes qu'elles ne pouvaient pas se cicatriser rapidement. Aussi quelques mois plus tard, une nouvelle série de rencontres intercommunautaires voit le jour afin de favoriser les retrouvailles au sein des populations. Il y en aura près d'une quarantaine. Chacune partait d'une initiative locale qui était examinée par une cellule rattachée au Commissariat au Nord et qui ensuite recevait un appui financier extérieur ne couvrant qu'une partie des besoins, le reste (l'essentiel) étant apporté par les contributions des gens sur place. Les initiateurs étaient chaque fois responsables de l'organisation, des invitations et des comptes rendus. Elles ont connu une participation massive. *"La stratégie des rencontres intercommunautaires"* écrit Kare Lode *"a été rendue possible parce qu'un certain nombre de conditions de base étaient réunies. Elle a permis une très large participation de la société civile au processus de réconciliation et de consolidation de la paix. Il est probable qu'au moins 80% de tous les chefs traditionnels (ou leurs représentants directs) des trois régions du Nord y ont participé. Le résultat en est que la vie sociale et économique du pays a repris dans le Nord"* (1996 : 50)¹.

Ce qui est certain c'est que ces rencontres ont souvent été suivies de la réouverture des marchés et parfois des écoles et ont correspondu à la période de retour des réfugiés et des déplacés, du cantonnement des anciens combattants et d'un certain désarmement (trois mille armes de guerre ont été récupérées et seront brûlées à Tombouctou), de la réinstallation des chefs d'arrondissement, etc...

L'intérêt principal immédiat est sans doute que ces rencontres ont permis des retrouvailles entre des gens qui ne se voyaient plus, qui étaient devenus méfiants les uns vis-à-vis des autres ou que les protagonistes en guerre ne voulaient plus voir ensemble. Ils ont pu prendre conscience souvent qu'ils avaient été divisés malgré eux, que les fils qui les reliaient hier n'étaient pas encore totalement rompus et ne demandaient qu'à se redéployer. Et tout ceci à l'étonnement de nombreux observateurs. Cette remarque rappelle d'ailleurs le constat opéré quelques mois plus tôt par trois consultants maliens : *"Pour avoir sillonné les trois régions du Nord et quelques camps de réfugiés, l'équipe d'enquêtes s'est rendue compte que le drame du Nord, a certes laissé des traces (physiques comme morales), mais le noyau social n'est pas atteint par la gangrène de la haine raciale... Les relations intercommunautaires se sont dégradées, mais elles n'ont jamais été irrémédiablement compromises"* (Etude sur le Nord Mali, juillet 1995 : 64).

Ce qui a compté dans ces rencontres, c'est moins les discours en plénière ou les résolutions finales (assez formelles) que le simple fait pour les participants de se saluer à nouveau et d'être un moment ensemble. Il faut ajouter que les regroupements qui se sont produits à ces occasions ne reprenaient pas les contours habituels liés aux limites administratives ou même aux frontières nationales mais s'opéraient sur la base de l'intérêt des gens à se retrouver. La compréhension des autorités par rapport à ce nouveau zonage a été ici décisive.

¹ Pour plus de détails voir l'ouvrage de cet auteur : *Synthèse du processus des rencontres intercommunautaires du Nord du Mali (d'août 1995 à mars 1996)*.

L'appellation "*intercommunautaire*" n'est pas non plus anodine. L'objectif, en effet, est de sortir du recroquevillement sur soi et de la cristallisation identitaire liés à la période d'insécurité et de peur mutuelle. Il s'agit de remettre en contact, de ressouder là où il y avait eu séparation, là où les différences (ethniques ou encore bien souvent intra-ethniques) avaient été manipulées et exacerbées au point de devenir des points de rupture en lieu et place de servir de ciment.

Un autre intérêt de ces rencontres, à un niveau plus général cette fois-ci, c'est, après une longue éclipse, d'avoir permis le resurgissement de la société civile. Pendant de longues années, le devant de la scène sur place avait été en quelque sorte monopolisé par les différentes forces militaires (mouvements touaregs et arabes, armée nationale et enfin mouvement songhay), la société civile étant marginalisée sinon instrumentalisée. Cette fois-ci des gens sans armes se retrouvent quelques jours entre eux avec le souci d'éviter toute récupération partisane et expriment haut et fort leur souci de paix et le refus des tentatives de les diviser. Il est probablement des moments de ce genre qui sont indispensables dans la formation d'une nouvelle citoyenneté appelant un Etat de droit. En cela, les rencontres ont aussi contribué à recevoir pleinement le message de l'événement qui va se produire le 27 mars 1996 à Tombouctou.

2.3. La Flamme de la paix

En effet, ce jour-là, dans cette ville-symbole réputée pour son cosmopolitisme, en présence des hautes autorités de l'Etat, de nombreux invités et d'une foule considérable, près de trois mille armes de guerre récupérées auprès des ex-combattants ont été brûlées sur la place publique.

Il s'agit là d'un acte radicalement nouveau, inédit dans ces contrées marquées depuis des temps immémoriaux par le prestige accordé aux armes et aux faits militaires et il est riche de signification : la paix sociale est une nécessité et les armes ne pourront en aucune manière résoudre les problèmes qui demeurent. C'est une invitation à poursuivre le désarmement au sein de la société civile, condition sine qua non d'un rétablissement de la confiance et de la réinvention du lien social entre toutes les composantes du pays.

Il faut ajouter que ce même jour, les cinq mouvements armés ont lu une déclaration commune dans laquelle ils proclamaient leur auto-dissolution. Cette annonce d'importance jointe à la Flamme de la paix ne pouvait que consolider l'espoir en un avenir à nouveau commun.

Ces trois initiatives qui, parmi d'autres, ont été menées rendent désormais l'exercice du développement plus aisé grâce à la consolidation de la paix à laquelle elles ont contribué avec efficacité. Encore faut-il que les projets ou les stratégies de développement ne banalisent pas trop vite la situation en retrouvant leurs pentes naturelles que sont la technocratie aux multiples facettes et un certain activisme coupés tous deux de la préoccupation de ce qui fait lien entre les individus et entre les groupes en présence. C'est pourquoi avant de retourner à quelques questions pratiques, je crois nécessaire, même si cela paraît nous éloigner un moment du terrain et même s'il s'agit d'un premier défrichage (et donc d'un travail incomplet), d'inventorier le champ des théories du lien social. Tout cela afin que nous soyons au moins un peu plus conscients tout aussi bien de l'importance du sujet que de sa complexité.

3. APPROCHES THEORIQUES

Le problème est de savoir ce qui fait tenir les gens ensemble de telle façon que l'homme ne soit pas "*un loup pour l'homme*". La question se pose au niveau des individus mais aussi des groupes : qu'est-ce qui permet que les uns et les autres différant entre eux par la langue, la tradition, la culture arrivent néanmoins à cohabiter dans la durée ? On sait que la parenté, l'histoire commune, la langue, le système de représentation constituent de puissants liens mais ceux-ci ne fonctionnent que jusqu'à un certain niveau de l'échelle sociale et ils sont susceptibles, en cas de crise, de déboucher sur des phénomènes de crispation identitaire, dès qu'une menace estimée grave pèse sur la communauté (celle-ci pouvant être de nature villageoise, lignagère, ethnique, nationale). A l'inverse, le processus contemporain à la fois d'individualisation et de mondialisation tend à diluer l'ancien tissu social, à l'atomiser et à lui faire perdre ses normes de fonctionnement. Dans un article récent qui se veut synthétique sur le sujet, Joël Roman déclare d'emblée : "*littéralement, nous ne savons pas ce qui fait lien, la nature même du lien social est aujourd'hui en question et... les différentes réponses déjà apportées révèlent leurs limites*" (1996 :7).

Il faut avouer que le thème est loin d'être nouveau et renvoie à de vieilles distinctions¹ entre communauté et société (Ferdinand Tönnies), entre statut et contrat (Henry James Maine), entre solidarité mécanique et solidarité organique (Emile Durkheim) mais aussi à de nombreux débats sur les approches fondées soit sur le holisme soit sur l'individualisme². On sait aussi combien les discussions sur les "modèles" respectivement anglo-saxons et français en matière d'intégration sociale des immigrants restent vives.

Sans entrer dans les détails, je m'appesantirai d'abord sur la doctrine, certainement la plus en vogue, du nouveau contrat social de l'américain John Rawls avant de relever un certain nombre d'approches alternatives ou qui tentent d'ailleurs souvent explicitement de compenser ou de redresser les insuffisances de la première³.

¹ La communauté (gemeinschaft) est "*fondée sur les principes coopératifs et des états complexes d'affectivité, d'union, d'habitudes et de traditions*" alors que la société (gesellschaft) repose "*sur des principes d'individualisme et de rationalité*". L'une insiste sur "*ce qui unit malgré tout se qui sépare*", l'autre sur "*ce qui sépare malgré tout ce qui unit*" (Xiberras M. 1994 : 73-74.). Le statut quant à lui désigne un état ou une situation de fait acceptée comme telle alors que le contrat suppose une convention où les parties s'obligent entre elles à faire ou à ne pas faire quelque chose. Le premier se retrouverait plutôt dans les sociétés traditionnelles et le second dans les sociétés modernes. Mais on sait qu'une telle vision est loin de traduire la réalité dans les deux cas.

De son côté, Durkheim réfléchissant sur ce qui relie les hommes entre eux et chaque individu à la collectivité en arrive à distinguer deux formes : la "*solidarité mécanique*" des sociétés traditionnelles où les membres sont naturellement proches les uns des autres et adhèrent aux mêmes valeurs et la "*solidarité organique*", spécifique des sociétés modernes, où, à l'image des organismes vivants, les membres occupent des fonctions différentes et ont des références variables. Il en conclut que s'il manque l'une ou l'autre, le lien social se dissout et c'est l'anomie (absence de normes). Martine Xiberras (op. cit) qui s'intéresse aux exclus et aux déviants de nos sociétés occidentales estime quant à elle que "*les groupes rejetés ont tendance à recomposer pour eux-mêmes les espaces de la solidarité mécanique*" et rappelle la notion de "*néo-tribalisme*" de Michel Maffesoli laquelle se caractérise par la "*fusion*" mais cette fois-ci "*mobile et fluide... avec des rassemblements ponctuels et éphémères*" autour de valeurs très hétérogènes (180-182).

Plutôt que d'envisager une évolution systématique de type évolutionniste de la communauté vers la société, mieux vaut sans doute penser leur cohabitation ou leur alternance. C'est ce que nous propose Shmuel Trigano au sujet de la société : "*à force de cette rationalité qui sépare plus qu'elle n'unit on finit par ne plus savoir pourquoi on est ensemble, la vie semble désertier les institutions..... Alors c'est l'explosion de la "communitas". Mais il ne faudrait pas que cette dernière "cède trop à tous ses désirs : il y a un moment où l'affirmation de trop de vie confine à la mort... C'est la tension des deux phases qui fait la continuité d'une existence collective*" (Le Monde, 7 décembre 1995).

² Le holisme "*valorise la totalité sociale et néglige ou subordonne l'individu*" alors que l'individualisme "*valorise l'individu et néglige ou subordonne la totalité sociale*" (d'après Louis Dumont, 1983 : 273-274). De son côté, Jean-Pierre Olivier de Sardan distingue dans l'une comme dans l'autre l'idéologie (qui apparaît contestable) et la méthodologie comme point de vue heuristique (qui est digne d'intérêt dans les deux approches) (1991 : 9-11).

³ Parmi les théories répertoriées, le lecteur ne trouvera pas de références relevant de la psychologie, de la psychanalyse ou encore de la psycho-sociologie susceptibles pourtant d'apporter des éclairages utiles dans l'appréhension des diverses formes de délitement du lien social (dont la violence) et des traumatismes engendrés à l'échelle individuelle ou collective sans oublier les modes de traitement et de reconstruction. C'est une lacune qui ne peut être surmontée qu'au terme d'un investissement pluri et transdisciplinaire assez considérable et dépassant le cadre du présent travail.

3.1. John Rawls et le nouveau contrat social

Il s'agit là d'un des auteurs les plus souvent cités quand il s'agit du lien social¹. A travers ses nombreux écrits dont *Théorie de la justice* et *Libéralisme politique* il se propose de renouveler en portant "à un plus haut degré d'abstraction" les théories du contrat social développées par Hobbes, Locke et Rousseau. Celles-ci reposent sur l'idée que la société ou l'Etat relèvent d'une création volontaire et d'une décision constitutive par consentement pris par les individus membres et égaux. Il ne s'agit pas de contrats réels, historiquement datés, mais d'une hypothèse capable d'expliquer la société actuelle. Une des originalités de Rawls est d'aborder le contrat social et donc le lien social par la question de la justice. Il propose en effet une "théorie de la justice comme équité" (fairness)². Celle-ci correspond à une démarche procédurale où il s'agit de délibérer du choix des principes fondamentaux de justice. Ceux-ci sont au nombre de deux :

"En premier lieu, chaque personne doit avoir un droit égal au système de libertés de base égales pour tous qui soit compatible avec le même système pour les autres". C'est le principe d'égalité des libertés qui rejoint la déclaration universelle des droits de l'homme et qui est antérieur au suivant.

*"En second lieu, les inégalités sociales et économiques doivent satisfaire à deux conditions : elles doivent être liées à des fonctions et à des positions ouvertes à tous dans des conditions d'égalité équitable des chances et elles doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus désavantagés de la société"*³. C'est le principe de différence qui prend en compte les réalités et qui cherche à faire de ceux qui occupent les positions les moins favorisées des partenaires égaux à ceux qui sont mieux placés : en conséquence, la répartition des biens peut ne pas être égalitaire tout en étant "à l'avantage de chacun" et "des plus désavantagés".

Pour parvenir à ce choix, Rawls recourt à l'hypothèse d'une "position originelle" extrêmement abstraite ou des individus à la fois raisonnables, rationnels, libres et égaux et placés "sous un voile d'ignorance" (ils sont supposés ne pas connaître leur position sociale, ni leurs atouts personnels, ni leur conception globale du monde) décident de délibérer ensemble pour choisir des règles de vie conformes à leur intérêt individuel immédiat mais aussi à long terme. C'est ainsi qu'ils arrivent, d'après Rawls, aux deux principes énoncés ci-dessus. De la sorte, il met en avant la justice des institutions et des systèmes de répartition "La justice, dit-il, est la première vertu des institutions sociales, comme la vérité l'est des systèmes de pensée". Il ne s'agit pas selon lui de morale mais de droit.

Cette tentative d'accord raisonnable qui combine à la fois le besoin de réaffirmer l'égalité universelle des droits de tous les individus quels qu'ils soient et celui de corriger les inégalités de la réalité apparaît tout à fait digne d'intérêt à condition évidemment qu'elle débouche sur des pratiques adéquates. De même, la distinction entre égalité et équité s'avère être une question clé des sociétés contemporaines⁴ comme d'ailleurs de tous les temps si on en croit le vieil Aristote : "L'équitable, tout en étant juste, n'est pas le juste selon

¹ D'après Robert Maggiori, c'est "le plus important philosophe politique contemporain" (Libération, 2 novembre 1995).

² Avec une telle conception, Rawls s'en prend surtout à l'utilitarisme qui ne se soucie que de maximiser l'intérêt du plus grand nombre sans se soucier de ceux qui ne rentrent pas dans le cadre de la majorité ! Il refuse de la sorte "les théories sacrificielles" telles que celle "du bouc émissaire" étudiées par René Girard (Ricoeur, 1995 : 74-75).

³ On trouve aussi la version suivante : "En second lieu les inégalités sociales et économiques doivent être organisées de façon à ce que, à la fois :

a) l'on puisse raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à l'avantage de chacun et
b) qu'elles soient attachées à des positions et à des fonctions ouvertes à tous.

⁴ Rappelons ici les débats de cet été sur les prestations familiales : faut-il les accorder de façon égale quitte à ce que les foyers à hauts revenus s'en servent pour leur épargne ou faut-il les limiter aux revenus plus modestes ?

la loi, mais un correctif de la justice légale. La raison en est que la loi est toujours quelque chose de général et qu'il y a des cas d'espèce pour lesquels il n'est pas possible de poser un énoncé général qui s'y applique avec certitude..... On voit ainsi clairement ce qu'est l'équitable, que l'équitable est juste et qu'il est supérieur à une certaine sorte du juste" (cité par Ricoeur, 1995 : 7).

Dans **Libéralisme politique**, Rawls insiste sur le fait que sa théorie est strictement d'ordre politique. En effet son souci est de prendre en compte le pluralisme des doctrines qui sont souvent incompatibles entre elles et de refuser que l'une s'impose aux autres. Il précise donc qu'il faut une conception de la justice qui soit indépendante de toute métaphysique et sur laquelle les citoyens pourraient s'accorder sans pour autant devoir renoncer à leurs propres valeurs. Il s'agit alors de rechercher "*un consensus par recoupement raisonnable*" au sein même d'un "*dissensus*", apte à déboucher sur les mêmes principes de justice. Cette conception, qui veut dépasser le scepticisme sur la possibilité d'un accord raisonnable et l'indifférence aux conflits, pose, d'après R. Maggiori "*les bases d'un nouveau traité de tolérance*¹.

Les travaux de Rawls ont fait l'objet de nombreuses critiques ou donné lieu à beaucoup de débats. On peut s'interroger notamment sur le caractère extrêmement abstrait de la "*position originelle... sous le voile d'ignorance*". Ainsi Philippe Engelhard nous dit : "*Ce qui fait problème dans l'existence réelle, c'est bien que l'égalité n'est pas si évidente, ni même le principe d'une discussion, et encore moins le fait que nous ayons une vision claire de nos intérêts... Notre monde est un monde déraisonnable.... La vraie question est de savoir où et quand la discussion sera possible et si elle a un sens.... Dans quelle bulle aseptisée vivent donc Rawls et ses semblables ?*" (1996 : 474-475).

Une autre critique vaut pour toutes les théories du contrat social. Ainsi Joël Roman écrit : "*Celui-ci est un lien juridique fondé dans les garanties qu'offre la procédure. Mais on rencontre ici une difficulté de taille : le contrat ne fait pas lien, au contraire, loin de fonder le lien, il le présuppose.... Une règle de droit peut toujours se fonder sur d'autres règles de droit, on peut multiplier les garanties procédurales. Il reste toujours, en définitive, que le droit sollicite un fondement extra-juridique, **de l'ordre de la confiance**² par exemple. Or je ne peux fonder ma confiance sur le droit puisque celui-ci la présuppose*" (1996 : 8).

Enfin, d'après Edouard Aujaleu, les "*communautariens*" -que nous allons retrouver- considèrent la conception rawlsienne comme "*incapable de comprendre l'enracinement communautaire du sujet*". D'une part, "*l'indifférence mutuelle des individus dans la position originelle exclut que les hommes soient motivés par la bienveillance ou l'altruisme ou quelque sentiment de communauté que ce soit*". D'autre part, ils soulignent "*la dualité du sujet dans les deux principes*" : celui du second est beaucoup "*plus concret, lié aux autres*" que le premier qui est isolé et séparé (1996 :5).

3.2. Autres démarches : La théorie des jeux, les communautariens, l'activité communicationnelle

Après avoir commencé notre panorama des approches théoriques du lien social par John Rawls qui, de par l'importance des débats suscités, constitue une référence contemporaine

¹ Ce paragraphe reprend l'analyse de cet article déjà cité. Je pense que ce qui est dit de la pluralité des doctrines peut aussi s'appliquer à la pluralité des groupes et des communautés. Le problème est bien là aussi d'articuler l'unité et la diversité.

² C'est moi qui souligne . De son côté, Paul Ricoeur note que l'indignation face à l'injustice est première dans l'existence concrète des individus et finit par engendrer un sens de la justice qui est présupposé dans l'élaboration procédurale des principes de justice (op. cit : 11-13 et 96).

majeure en la matière, je vais poursuivre en présentant plus rapidement d'autres démarches qui ne sont pas sans rapports avec elle. Soit pour venir en quelque sorte à sa rescousse dans le cas de la théorie des jeux en ce sens que celle-ci, également, se fonde sur l'intérêt individuel (ce qui, en passant, soulève le problème de la place qui est laissée à la confiance à la base des rapports humains).. Soit pour la contester de façon radicale comme le font les communautariens avec le primat qu'ils accordent à l'enracinement communautaire. Soit encore pour tenter de la dépasser avec l'allemand Jürgen Habermas lequel met en exergue la notion d'activité communicationnelle¹.

La théorie des jeux s'efforce de montrer que des individus en interaction ou en compétition ont intérêt à coopérer. Ainsi, Robert Axelrod se préoccupe de savoir "*comment réussir dans un monde d'égoïstes*" (titre de son livre en Français)². L'exemple de base est le fameux "*dilemme du prisonnier*" où deux prisonniers placés dans deux cellules différentes sans possibilité de communication entre eux se trouvent confrontés à plusieurs choix. Vont-ils adopter des positions différentes ? Ou au contraire similaires ? Vont-ils dénoncer l'autre ou vont-ils se protéger mutuellement et coopérer ? Tout cela en sachant que les sanctions sont très différentes³.

Après avoir organisé plusieurs tournois informatiques entre de nombreux spécialistes de disciplines différentes sur les diverses stratégies possibles, l'auteur conclue que chaque fois le gagnant est celui qui joue la coopération et imite le comportement de l'adversaire au coup précédent. C'est ce qu'il appelle la stratégie du "*donnant donnant*"⁴. Il y a intérêt à jouer la coopération plutôt que de chercher à faire cavalier seul, à mentir ou à trahir. Il étend ensuite cette théorie à de nombreux domaines de l'activité humaine, politique et internationale, etc... et même biologique. Mais le cas le plus intéressant est celui du "*système vivre et laisser vivre*" qu'ont adopté les hommes de troupe des deux camps dans l'enfer des tranchées de la première guerre mondiale et cela malgré les hauts commandements militaires. Les données recueillies par Axelrod montrent en effet qu'en de nombreuses circonstances (heures des repas, périodes de mauvais temps, fête de Noël, tirs routiniers pour la forme etc...) les soldats de part et d'autres adoptaient une retenue mutuelle, tacite (parfois même explicite), contribuant à réduire le temps des hostilités réelles. "*Les stratégies s'appuyaient sur la réflexion et l'expérience... Les poilus comprirent que la coopération devait se fonder sur la réciprocité... Dans des circonstances favorables, la coopération peut se développer même entre antagonistes*" (82-85).

La question d'ordre général que pose la théorie des jeux fondée sur la notion d'intérêt individuel ou de calcul rationnel (ou encore d'intérêt mutuel) est de savoir s'il s'agit bien là de l'essence même du lien social. La coopération, l'altruisme se réduisent-ils systématiquement à l'intérêt ? **Les auteurs de la revue du MAUSS**⁵ répondent très clairement que l'intérêt ne suffit pas à rendre compte de tous les comportements sociaux et que la confiance ne doit pas être minimisée. C'est même parce que les intérêts s'avèrent souvent fragiles et instables que la confiance est fondamentale. Ainsi, André Orléan reprend Mary Douglas : "*l'intérêt mutuel des transactions réciproques (n'est) pas une garantie suffisante de la stratégie*

¹ On peut voir notamment sur les pensées respectives de Rawls et Habermas leur ouvrage commun "*Débat sur la justice politique*", 1997.

² Sa question de départ est celle-ci : "*qu'elles sont les conditions favorables à l'apparition de la coopération entre individus dans un monde d'égoïstes en l'absence d'un pouvoir central ?*" 1996 : 11.

³ Une des versions est la suivante :

Si les deux prisonniers font le même choix : 4 ans de prison en cas de dénonciation mutuelle, 1 an s'ils coopèrent en ne se dénonçant pas.

S'ils font des choix différents : 8 ans pour celui qui est dénoncé, la liberté pour celui qui ne l'est pas.

⁴ C'est le titre de la première édition française du livre.

⁵ Mouvement antiutilitariste dans les sciences sociales. N°4, 2^{ème} semestre 1994.

d'autrui et ne constitue pas une justification des rapports de confiance nécessaires". Et, de même, Georg Simmel : "sans la confiance des hommes les uns envers les autres, la société tout entière se disloquerait , rares en effet sont les relations uniquement fondées sur ce que chacun sait de façon démontrable de l'autre, et rares celles qui dureraient un tant soit peu, si la foi n'était pas aussi forte, et souvent même plus forte, que les preuves rationnelles" (1994 : 19).

Il n'est pas question d'ignorer l'importance de l'intérêt ni la possibilité de phénomènes comme l'intérêt à faire confiance ou à inspirer confiance mais on ne peut pas de façon systématique les confondre : *"les relations de confiance s'affirment, écrit André Orléan, comme un mode autonome d'interaction, non réductibles aux seuls calculs des intérêts individuels"* (idem).

De son côté, Alain Caillé situe la confiance dans le même registre que le don, cher à Marcel Mauss et définit comme une *"prestation effectuée sans certitude de retour en vue de nourrir le lien social"* (15). Mais il s'agit toujours *"d'un pari"*, d'une *"prise de risque"* comme *"seul remède au risque", dans un univers d'incertitude* où vivent des personnes conscientes et responsables qui font le choix de *"la confiance hors calcul"*(15).

Venons-en maintenant aux **communautariens**¹ qui s'en prennent à l'individualisme et à l'universalisme abstraits des libéraux et qui, à la place, partent d'un individu socialisé, faisant partie d'une communauté avec son histoire, ses traditions, ses institutions. Ainsi, Macintyre estime que la raison issue du courant des Lumières du XVIII^e n'a pas réussi à trouver un accord entre des conceptions et des traditions de la justice incompatibles entre elles. De plus, elle coupe l'individu de son passé. Il faut donc, selon lui, revenir à l'histoire, retrouver la rationalité de chaque tradition, penser à l'intérieur de celle-ci² en sachant qu'elle peut évoluer en cas de crise notamment.

Une telle approche qui prend le contre-pied de celle qu'elle dénonce suppose malheureusement qu'il n'existe que des perspectives particulières et qu'on est dans le relativisme. En plus, sa critique du libéralisme est ambiguë lorsqu'elle soutient que celui-ci est à la fois *"une tradition parmi d'autres et qu'il est intrinsèquement contraire à toute tradition"* (Aujaleu :11). De même, faire l'histoire d'une tradition suppose la possibilité de la critiquer et donc une capacité de distanciation et d'autonomie du sujet qui dans ce cas ne peut pas à la fois contester et rester identique à ce qu'il était.

Au terme de son analyse critique à propos des communautariens, Aujaleu reconnaît que ceux-ci *"ont le mérite de poser la question du fondement du lien social que la théorie libérale n'aborde guère"*. L'enjeu est bien de discerner un lien social mais il faut pour cela dépasser *"l'alternative stérile de l'individualisme et du communautarisme"* (16).

Une issue à cette alternative et au risque de renfermement de la communauté sur elle-même pourrait résider dans la notion **"d'appartenance multiple"** que Philippe Engelhard met en avant. Il la définit lui-même comme *"un principe de tolérance individuel et collectif"* (1996 : 261) que l'Afrique a su si bien concrétiser et placer à la base des rapports de convivialité. Il

¹ Edouard Aujaleu dont je reprends ici en le résumant le contenu de son article, cite trois noms : Sandel, Macintyre et Walzer. A la question de savoir *"qui sont les "communautariens" ?* il répond par une double interrogation : *"Des penseurs réactionnaires qui exaltent les sentiments d'appartenance, les solidarités linguistiques et culturelles, prônent l'enracinement unifiant d'une histoire et de références communes ou des démocrates soucieux d'un lien social dont le libéralisme ne pourrait rendre compte ?"* (1996 : 2-3)

² Walzer estime quant à lui que le monde moral est moins à découvrir (cf les religions) ou à inventer (c'est le cas de Rawls) qu'à interpréter *"car nous y vivons déjà"* (idem :12).

n'est pas rare, en effet, dans ce continent, qu'un enfant soit élevé dans un autre groupe que celui de ses parents ou encore qu'un individu ait des attaches très fortes dans plusieurs communautés à la fois. Un tel phénomène fait éclater la notion d'ethnie si on la définit avec Fredrick Barth par la frontière entre "eux" et "nous" et enrichit celle d'identité. *"L'appartenance multiple est affirmation de la spécificité de l'autre et de soi en même temps que reconnaissance de soi par l'autre"* (idem). Elle "constitue un mode de compréhension pédagogique, irremplaçable, de l'égalité et de l'unité dans la différence" (487).

En définitive, les communautés ne peuvent pas être niées car elles existent. Et s'il arrive parfois qu'elles se contractent dangereusement (et ce, en dépit de *"l'appartenance multiple"*) provoquant inmanquablement des rigidités manifestes avec l'extérieur, mais aussi à l'intérieur, il ne faut pas oublier qu'elles sont d'autant plus elles-mêmes, c'est-à-dire conviviales, qu'elles sont hospitalières, ouvertes voire plurielles.

Un auteur aussi important que Jürgen **Habermas**¹ devrait nous aider également grâce notamment à sa théorie de *"l'activité communicationnelle"* qui tente de remplacer le modèle du contrat social par celui de la discussion. Ce faisant, il réhabilite le principe dialogal, l'intersubjectivité et l'intercompréhension. En les fondant sur le langage, il dépasse le moi pensant ou le *cogito* cartésien clos sur lui-même qui a tant influencé la pensée occidentale. Il s'agit désormais d'un sujet parlant qui dialogue et communique avec autrui. Or cette communication ne se fait pas au hasard, elle se conforme implicitement à des règles d'argumentation. Celles-ci sont fondatrices de logique et aussi d'un minimum d'éthique. Elles sont transculturelles et donc susceptibles d'être acceptées par tous. Elles ont une portée universelle. C'est pourquoi il est possible de comprendre les raisons de l'autre pourtant différent de moi.

L'auteur distingue en particulier l'activité communicationnelle de l'activité instrumentale et stratégique. Celle-ci est orientée vers son succès alors que celle-là vise l'intercommunication et l'entente car supposant que l'autre est une personne responsable et digne de respect. *"Dans le cas où les acteurs s'orientent exclusivement vers le succès, autrement dit, lorsqu'ils se concentrent exclusivement sur les conséquences de leur action, ils essaient de parvenir aux fins qui motivent leur action en influant pour ce faire -par des moyens extérieurs, usant de la "carotte et du bâton", de menaces ou de promesses séduisantes- sur des termes qui définissent la situation et, en l'occurrence, sur les décisions ou les motifs de son vis-à-vis.... A cela j'opposerais ce que j'appelle "l'activité communicationnelle" qui se produit lorsque les acteurs acceptent d'accorder leurs projets d'action de l'intérieur et de ne tendre vers leurs buts respectifs qu'à la seule condition qu'une entente sur la situation et les conditions escomptées existe ou puisse être ménagée"*. (Habermas cité par J. Russ : 361).

Et encore : *"Au lieu d'imposer à tous les autres une maxime dont je veux qu'elle soit une loi universelle, je dois soumettre ma maxime à tous les autres afin d'examiner par la discussion sa prétention à l'universalité"* (idem : 390).

A l'activité communicationnelle, Habermas joint aussi la notion **d'espace public de débat** qui étant ouvert à tous renforce *"le sentiment d'appartenance à une même communauté de communication"* (Aujaleu : 16).

Une des limites de cette théorie réside en ce que *"la situation idéale de parole"* (équivalent habermassien de la *"position originelle"* de Rawls) ne correspond pas toujours à la réalité. On le voit bien dans les situations de violence où les individus et les groupes refusent de se parler ou sont dans un tel état qu'ils ne peuvent pas parler ensemble et accepter des règles communes. Pour que les gens se remettent à dialoguer, il faut tout un contexte favorable,

¹ Pour cette partie, j'ai eu recours surtout à la synthèse de Jacqueline Russ, 1994 : 357-361 et 390-392.

une acceptation de l'autre et une volonté de le faire. Sinon on ne peut que suivre Habermas pour qui la communication est la meilleure manifestation du lien social¹.

3.3. De nouvelles pistes : la reconnaissance, l'économie des organisations, des conventions et des institutions

Je ne voudrais pas terminer ce travail d'inventaire (trop rapide à mon goût) sans mentionner deux courants de pensée qui apparaissent novateurs et importants à signaler. Le premier relève de la philosophie politique et place l'accent sur la reconnaissance de l'égalité des hommes et des groupes. Le deuxième mis en avant par les économistes tente de pallier les insuffisances de la théorie classique fondée sur le seul marché en recourant au rôle régulateur et médiateur des organisations, des conventions et des institutions, le social n'étant pas séparable de l'économique.

Dans son article déjà cité sur les théories du lien social, Joël Roman insiste particulièrement sur la "*logique de reconnaissance*" comme "*préalable à la consolidation d'un vivre ensemble qui soit davantage qu'une manière de se supporter mutuellement*" (14).

Dans le cadre de ses travaux sur le multiculturalisme en Amérique du Nord, Charles Taylor préconise une véritable "**politique de reconnaissance**". Selon lui, cette dernière "*n'est pas simplement une politesse qu'on fait aux gens : c'est un besoin humain vital*" (1994 : 42). C'est qu'elle est intimement liée à la notion d'identité, c'est-à-dire à la perception que chacun a de lui-même. L'absence de reconnaissance ou encore une représentation dépréciative "*peuvent causer du tort et constituer une forme d'oppression, en emprisonnant certains dans une manière d'être fautive, déformée et réduite*" (4). La reconnaissance serait, par conséquent, le meilleur antidote à la constitution des crispations identitaires.

La reconnaissance va de pair également avec l'idée d'égalité de tous. C'est que "*chacun de nous a une manière originale d'être humain... Chacune de nos voix a quelque chose d'unique à dire*" (47). Il ne s'agit pas pour autant d'un monologue solitaire mais d'un dialogue avec les autres : "*ma propre identité... je la négocie par le dialogue ... avec d'autres*" et elle "*dépend... de mes relations dialogiques avec les autres*" (52).

Ce qui est valable au niveau interindividuel l'est aussi au niveau de la sphère publique où il s'agit de prendre en compte à la fois l'égalité en droit pour tous et l'existence des différences lesquelles ne vont pas sans disparités. Ainsi, d'un côté, nous avons à reconnaître les droits universels de tous les individus et, de l'autre, nous ne pouvons pas négliger ce qui fait l'identité unique des individus et des groupes, sous peine de cautionner une fausse homogénéisation cachant de profondes inégalités et fabriquant en fait "*des citoyens de première*" et de "*seconde classe*" (56), comme c'est le cas avec les communautés d'indiens. Cela suppose qu'il va y avoir à corriger le tir, à rattraper des retards pour les plus défavorisés, à accorder certains privilèges avec le risque de susciter de nouvelles incompréhensions avec la majorité si celle-ci ne perçoit pas les enjeux pour la cohésion de l'ensemble de la société. Il est clair que des tensions sont inévitables entre ces deux exigences mais l'auteur nous dit qu'elles ne devraient pas être plus difficiles à concilier que celles bien connues qui consistent à "*combiner... la liberté et l'égalité, ou la prospérité et la justice*" (82).

Dans des sociétés qui deviennent de plus en plus multiculturelles, il importe, nous dit-il, de reconnaître les différentes cultures, ce qui signifie "*non seulement ... les laisser survivre,*

¹ Je reconnais qu'en raison de la profondeur de sa pensée et de ses engagements sur les grands problèmes de notre époque (la paix, la démocratie, etc....), il aurait fallu passer beaucoup plus de temps sur cet auteur dont la lecture, au demeurant, n'est pas des plus aisées.

mais encore... reconnaître leur mérite". A ce propos, il nous demande d'avoir à leur égard "la présomption... que toutes les cultures humaines qui ont animé des sociétés entières durant des périodes parfois considérables ont quelque chose d'important à dire à tous les êtres humains" (90)¹.

Deux écueils cependant sont à éviter ici. Le premier consisterait à exiger une reconnaissance d'égale valeur à toutes les cultures. Ce serait là retomber dans une fausse homogénéisation et oublier que les autres cultures requièrent du respect et non de la condescendance. Le second serait de juger d'après nos seuls critères ce qui reviendrait à nous rechercher chez les autres et à nous confiner dans l'ethnocentrisme. Il convient plutôt de transformer nos critères d'appréciation en les complexifiant et "*d'être ouverts à l'étude culturelle comparative pour déplacer nos horizons vers des mélanges nouveaux*" (98).

De façon assez voisine, **Alain Touraine** part du constat que nous vivons dans un monde confronté à la fois à la globalisation uniformisante des marchés et aux replis identitaires des communautés ethniques, religieuses, voire nationales. Et il en vient à se poser la question de fond : "*pouvons nous vivre ensemble*" ? (titre de son ouvrage) tout en sous-entendant que cela ne peut être "*qu'égaux et différents*" (sous-titre). Lui aussi veut conjuguer l'unité et la diversité et, pour ce faire, "*dépasser l'opposition insupportable entre ceux qui ne veulent que l'unité et ceux qui ne cherchent que la diversité, entre ceux qui ne disent que "nous", au risque d'exclure ce qu'on appelle les minorités et ceux qui ne disent que "moi" ou "ça" en s'interdisant toute intervention dans la vie sociale, toute action au nom de la justice et de l'équité*" (20). Il s'agit toujours "*d'échapper au choix entre deux solutions également destructrices : soit vivre ensemble en mettant de côté nos différences, soit vivre séparément dans des communautés homogènes qui ne communiqueront que par le marché ou par la violence ?*" (67).

La solution passe nécessairement par la double reconnaissance du "*pluralisme et des règles de droit universalistes*" (68). Cela n'est possible, nous dit le sociologue des mouvements sociaux, qu'en revenant "*au Sujet*" personnel, défini comme "*désir de l'individu d'être un acteur*" (78), "*créateur de sens et de changement et tout autant de rapports sociaux et d'institutions politiques*" (80). Il ne s'agit pas cette fois de l'individu rationnel, conscient de ses intérêts et séparé des autres mais d'un sujet libre reconnaissant l'autre comme également sujet libre (99). Il se définit par ses appartenances mais tout aussi bien par ses résistances et les distances qu'il peut mettre à l'égard des premières quand elles lui apparaissent critiquables.

Cela revient à dire que "*la renaissance de l'action sociale s'opère à partir d'en bas d'où viennent les initiatives créatrices et libératrices...*" C'est du *Sujet personnel* qu'il faut partir, c'est à la *démocratie* qu'il faut arriver et la *communication interculturelle* est le chemin qui permet de passer de l'un à l'autre" (368)². Si nous voulons vivre ensemble, il faut "*combinaison l'égalité et la diversité ; il n'y a pas d'autre réponse..... que l'association de la démocratie politique et de la diversité culturelle, fondées sur la liberté du Sujet*" (206).

Une autre approche plus familière aux économistes est celle des courants qui, au sein de cette discipline, ne veulent pas se limiter à la régulation par le seul marché ou à la seule loi de l'offre et de la demande et qui désirent prendre davantage en compte la complexité du réel et l'interdépendance des phénomènes économiques et sociaux. Ils en déduisent la

¹ D'après Taylor, cela ne signifie pas que tout dans une culture est d'égale valeur, certains aspects devant parfois être rejetés.

² L'approche de Touraine n'est pas sans évoquer celle de Philippe Engelhard. Tous deux privilégient le rôle des "*dissidents*" par rapport au désordre établi en vue de faire émerger de nouveaux rapports sociaux plus justes. Ainsi pour Touraine, la lutte idéale est celle qui combine la défense de l'identité culturelle des minorités avec une meilleure participation au système économique et politique de la société entière (101-102). Engelhard quant à lui insiste sur le "*travail patient de démocratie de proximité*" (508) qui "*doit s'éprouver dans la vie quotidienne*" (504-505) de façon à ce que, à partir d'un certain seuil, celui de la "*masse critique*" atteint, il puisse "*remonter à des ensembles plus vastes et jusqu'à l'Etat*" (508).

nécessité d'adopter d'autres "*formes de coordination*"¹ entre agents économiques telles que **les organisations, les conventions et les institutions**. Ils sortent ainsi du primat de "*l'homo oeconomicus*" mû simplement par ses intérêts individuels et ses choix rationnels.

Les auteurs de ces courants n'adhèrent pas aux thèses contractuelles. En effet, à leurs yeux, le contrat ne peut jamais être complet ni envisager toutes les situations et manoeuvres possibles entre les agents. De plus, il fait la part trop belle aux relations interindividuelles et néglige les aspects collectifs et le rôle précisément des organisations, des conventions et des institutions. La rationalité des agents n'est pas substantielle mais toujours limitée².

Les organisations économiques (entreprises.....) qui cherchent à atteindre des objectifs collectifs fonctionnent comme des outils de coordination notamment dans la division des tâches, le règlement autonome des conflits et la fixation de règles adéquates favorisant leur croissance.

L'économie des conventions, quant à elle, met l'accent sur "*les divers outils, procédés et procédures qui règlent une relation ou plus généralement assurent totalement et partiellement une coordination entre agents économiques*" (Chevassus-Lozza et al : 16). Les conventions sont des règles pas toujours explicitées (telles que les coutumes et les usages) mais acceptées. Elles représentent de gros avantages : outre qu'elles permettent d'économiser des ressources, elles sont capables d'affronter les aléas et les facteurs d'incertitude ainsi que les insuffisances en matière d'information. Etant contextualisées, elles vont de pair avec l'appartenance à une communauté. Et on retrouve ici les fondements du lien social : "*la convention est une auto-organisation qui repose sur la confiance*" (idem : 21).

Pour Luc Boltanski, co-auteur avec Laurent Thévenot de l'ouvrage "*De la justification, les économies de la grandeur*", les conventions sont des "*sortes d'entente tacite*" autour de "*grandeurs, c'est-à-dire de principes, de valeurs de référence*" ou encore "*un cadre commun*" qui permet aux hommes de s'accorder entre eux pour agir et vivre ensemble dans la vie quotidienne. Elles servent également à justifier les critiques qu'ils sont conduits à s'adresser entre eux au nom de ces mêmes "*grandeurs*". Ces dernières constituent autant de légitimés. Les conflits résultent précisément de la confrontation de ces légitimités différentes avec leurs modes de justification correspondants (d'après l'entretien mené par Jean-François Dortier, 1994 : 13-15).

La reconnaissance des institutions (dont celles de l'Etat) dans les économies non planifiées permet d'éviter le recours à la violence pour accéder aux ressources et "*garantir une confiance minimale sans laquelle il n'y aurait pas d'échange possible*" (Brousseau : 60). Leur rôle est d'établir encore une fois des règles qui vont faciliter la coordination entre agents, tant individuels que collectifs.

Nous savons par expérience que le monde du développement est à la source d'une prolifération d'organisations et de règles qui démontre au moins sa forte capacité instituante. Mais il reste à savoir quelle légitimité revêtent ces créations auprès de ceux qui sont censés en être non seulement les bénéficiaires mais aussi les principaux acteurs. On trouverait alors probablement que cette légitimité est l'exact équivalent de la confiance que ces derniers éprouvent à l'égard de ces nouvelles institutions.

4. QUELQUES QUESTIONS PRATIQUES

¹ L'analyse ici déployée doit beaucoup à l'article d'Eric Brousseau : "*De la science du marché à l'analyse économique des formes de coordination*" Cahiers français N°272 : 54-63, ainsi qu'à la note non datée : "*Les concepts de l'économie des conventions et leur articulation*" d'E. Chevassus-Lozza et E. Valeeschini.

² Ph. Engelhard parle de "*raison modeste*"

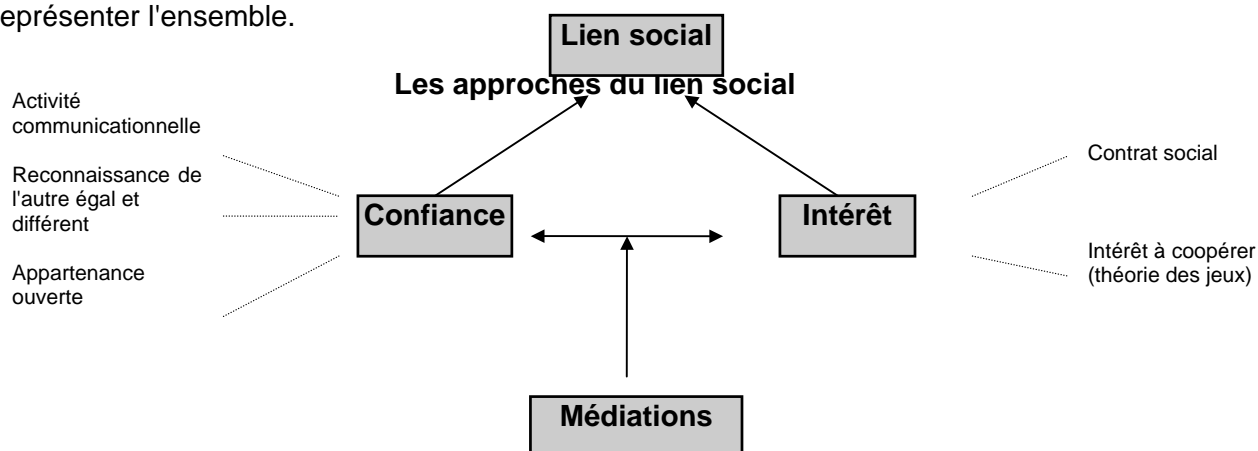
Ce long tour d'horizon, même s'il peut apparaître fastidieux à certains et incomplet à d'autres nous montre au moins la richesse et la complexité des débats autour du lien social. Au cours de ce périple nous avons recueilli un certain nombre de notions-clés avec leurs limites et leurs apports respectifs qui tantôt se recoupent et tantôt s'opposent entre elles. Rappelons-les dans l'ordre de l'inventaire effectué :

- Le nouveau contrat social ou la justice comme équité.
- L'intérêt à coopérer.
- La confiance.
- L'appartenance ouverte.
- L'activité communicationnelle.
- La reconnaissance de l'autre et de la diversité dans l'unité.
- Les médiations institutionnelles

Cette investigation devrait maintenant nous permettre de mieux revenir à notre préoccupation centrale : comment le développement peut-il contribuer à refonder le lien social dans des zones qui viennent d'être saisies par la tourmente et dont les plaies restent à cicatriser ? A ce sujet, les textes consultés demeurent généraux et abstraits et n'apparaissent pas particulièrement élaborés en référence à des situations caractérisées par la violence, la guerre civile et le chaos. Comme ils relèvent du monde occidental, ils sont plutôt sensibles au délitement du lien social engendré par l'ordre marchand. A l'évidence, il nous manque des travaux théoriques provenant directement du Sud, mais en attendant de pouvoir davantage "mélanger nos horizons", nous sommes en droit de tableer sur ce qui est à notre portée en raison de l'universalité de la condition humaine.

Quoiqu'il en soit, nous, les acteurs de développement que nous sommes, ne pouvons être indifférents à la nécessaire refondation des sociétés avec lesquelles nous sommes en contact. Les cataclysmes qu'elles viennent de connaître sont autant d'invitations à un sursaut. "L'idée de progrès" disait Walter Benjamin, "doit être fondée sur l'idée de catastrophe. Lorsque les choses suivent leur cours, c'est la catastrophe".

Et c'est là que les "manières de voir" que sont les diverses approches théoriques peuvent nous éclairer surtout si nous essayons de les classer. Pour ce faire, nous pouvons imaginer la galaxie des approches du lien social regroupée en trois constellations. Les deux premières correspondent à deux paradigmes différents, irréductibles l'un à l'autre (bien qu'ils puissent s'articuler, s'épauler ou même se recouvrir) : la confiance d'un côté, l'intérêt de l'autre. La troisième représente les médiations que sont en particulier les organisations, les conventions et les institutions et qui peuvent être endogènes ou exogènes. La figure suivante permet de représenter l'ensemble.



En marquant la distinction confiance-intérêt, il s'agit d'insister sur le fait que le lien social ne se ramène pas seulement à des questions d'intérêt ou d'utilité contrairement à ce que la littérature du développement aurait tendance à accréditer de par l'importance qu'elle accorde à ces dernières dans son langage courant. A l'évidence, il ne s'agit pas de faire de l'angélisme en occultant leur poids, leur étendue et la nécessité de les prendre en compte mais ce pragmatisme incontournable ne doit pas moins nous faire oublier que le véritable ciment entre les communautés se situe ailleurs, au niveau des relations intersubjectives, entre des personnes et des groupes dont la dignité ne se vend ni ne s'achète. Tout ne relève pas du calcul ou du commerce.

Et même s'il n'est pas rare que l'intérêt en arrive à épouser les habits de la confiance (pour préserver la réputation ou pour "*inspirer confiance*" auprès des clients), il n'empêche que nous sommes là en présence de valeurs, au sens de Max Weber, non réductibles l'une à l'autre. La confiance se situe du côté de la gratuité, du don, de la dignité, du respect et se satisfait du raisonnable. L'intérêt, lui, concerne avant tout, comme le prétend la théorie économique classique, l'individu prétendu libre mais solitaire, calculateur et rationnel. "*Regrouper*" nous dit Alain Caillé, "*la diversité des motivations humaines sous la rubrique de l'intérêt, c'est leur prêter une homogénéité et une réductibilité de principe à un commun dénominateur, des plus suspectes*" (1993 : 283)¹. Vouloir tout ramener à un seul principe, celui qui est à la base de la fameuse "*pensée unique*", c'est renoncer à la pluralité qui fait au contraire la vraie richesse de la vie en société et cette remarque vaut particulièrement pour l'Afrique dont Philippe Engelhard se plaît à dire qu'il s'agit du "*continent de l'avenir*" du fait "*qu'en dépit des séismes subis*" elle est "*le seul continent à produire encore de la relation sociale ou plus précisément, à innover socialement*"... Elle "*produit en certaines de ses parties, le seul bien rare de l'avenir, dont elle constitue une sorte de laboratoire : la capacité relationnelle*" (1996 : 28-29).

C'est donc sur la base de ce récapitulatif que nous nous trouvons, je pense, mieux à même de revenir à nos préoccupations de terrains "*à histoire chaude*", celui du Nord Mali par exemple. Je me limiterai ici à trois thèmes en relation directe avec l'impératif de la reconstruction du lien social pour tous ceux qui, au sein des appareils de développement, se sentent concernés. Le premier porte sur la réinstauration de la confiance dont nous venons de voir qu'elle doit être prioritaire. Le suivant pose le problème de l'extirpation de la violence dans le traitement des conflits. Le dernier devrait être l'occasion d'amorcer une réflexion sur ces situations fréquentes de groupes différents à intégrer alors qu'ils se trouvent dans des positions d'asymétrie ou de déséquilibre.

4.1. Le développement et la refondation de la confiance

La confiance n'est pas un objectif habituellement visé de façon explicite par les projets. Il nous importe moins ici de dresser une liste d'actions correspondantes que de susciter l'interrogation sur les conditions à réaliser pour que l'intervention de développement soit en mesure de contribuer elle aussi (car elle n'est pas la seule concernée : pensons aux initiatives de la société civile, à l'Etat, à la communauté internationale...). Autrement dit, à quelles conditions, dans quelle mesure, avec quel état d'esprit, le développement pourrait-il apporter sa part dans la reconstruction des liens ? La réponse suppose qu'on revienne

¹ A ce propos, le même auteur nous signale la présence de "*quatre buts de l'homme*" dans l'hindouisme (le plaisir, l'intérêt calculé, le devoir, l'émancipation) qui alimentent des articulations extrêmement complexes (idem : 283-284). On est loin de l'unicité de l'intérêt propre au libéralisme économique.

d'abord sur les éléments constitutifs de la confiance avant de préciser ce que pourrait être l'attitude adéquate du développement¹.

Quelles sont, pour commencer, les caractéristiques de la confiance ? Elles sont évidemment multiples. Mentionnons-en quelques-unes :

- La confiance est un autre nom de la paix durable. Elle est beaucoup plus que la cessation des hostilités. Elle est le contraire de la méfiance.
- Elle n'est pas le consensus mou qui confine à l'indifférence de l'autre. Elle est l'émanation d'une réconciliation voulue, d'un compromis ardu à élaborer. Et pour rester vivante, elle a besoin d'acteurs, de concrétisation matérielle (d'actions réelles) et symboliques (importance de rituels comme la Flamme de la paix, les rencontres intercommunautaires, etc....). Elle a besoin d'imagination créatrice et instituante.
- Elle est marquée par le retour de la parole plurielle et de l'écoute, et par le renouveau de "*l'arbre à palabre*" accueillant les étrangers de passage. Elle est fondée sur le dialogue en lieu et place du silence de la peur, ou encore de la rumeur qui court et s'amplifie engendrant terreur et slogans sectaires. Avec elle, la transparence remplace la voie autoritaire.
- Elle est d'abord un phénomène endogène à la société (civile, locale et nationale) mais fragile. Aussi bien peut-elle être autant étouffée que favorisée par les facteurs extérieurs, tant qu'elle n'est pas solidement assise. D'où l'importance des médiations qui plutôt que d'apporter un contenu avec des solutions toutes faites s'efforcent d'appuyer la mise en place de règles reconnues comme légitimes aux différentes parties en présence.
- L'établissement de la confiance, dans un Etat de droit, passe par la participation aux décisions, le développement de la citoyenneté, la transparence des choix opérés, le refus de la marginalisation et de l'exclusion pour n'importe quelle composante. La démocratie délibérative (et pas seulement représentative), la décentralisation pour mieux gérer à la base vont de pair avec elle. Suite à la relance du mouvement coopératif des années 75-87 dans le Nord Mali, nous savons que le chemin est parsemé d'embûches : en effet et contrairement aux discours qui leur étaient tenus, les gens n'ont en définitive pas adhéré aux coopératives tout simplement parce qu'ils ne croyaient pas au fond d'eux-mêmes qu'elles puissent réellement "*devenir leur affaire*", en raison du contexte politico-administratif qu'ils connaissaient. L'autonomie de gestion n'a pas été atteinte. C'est pourquoi, les manipulations dont elles ont fini par être victimes ont a posteriori donné raison à ce scepticisme (sans cependant décourager ceux qui, de leur propre initiative, reprenaient l'idée de coopération décentralisée comme étant la meilleure voie à suivre).
- La confiance pour naître et prospérer ne peut pas se passer d'une exigence éthique. Celle-ci repose sur une capacité auto-réflexive et une aptitude à faire des choix et à refuser ce qui va à l'encontre de cet idéal : "*être et faire ensemble*".

Quelle attitude de la part du développement appelle à présent une telle conception de la confiance ? Les remarques qui suivent n'ont encore ici aucune prétention à l'exhaustivité.

¹ Celui-ci est entendu, rappelons-le ici, au sens large et comprend aussi bien l'urgence et la réhabilitation que le développement au sens le plus fréquemment employé.

- Le développement qui est, entre autres définitions, un marché (avec ses financements, ses courtiers et les rentes qu'il procure)¹ n'est pas en mesure d'acheter la confiance. Celle-ci ne se vend pas. Elle ne se décrète pas non plus comme dans l'expression "dorénavant j'existe". Le danger est toujours d'utiliser quelques premiers succès pour faire croire que la solution est trouvée. Le développement, en vendant de telles images, ne peut que défigurer ou asphyxier le renouveau en train de balbutier.
- Le rétablissement de la confiance après un conflit n'est pas d'abord une affaire de gros sous mais de qualité d'approche. Trop de moyens, surtout s'ils sont mal employés et mal répartis, ne peuvent être que source de destabilisation à venir. La coordination requise n'est pas un vain mot et elle est certainement très difficile à mettre en œuvre lorsque la planification a été remplacée par l'ajustement structurel et la libéralisation abrupte des services.
- Situé obligatoirement à l'interface de l'Etat et de la société civile, le projet de développement porte toujours une grande responsabilité de ce qui se fait sous son égide ou sur les effets qu'il induit. Comme il n'existe dans son domaine ni de recettes ni de prototypes, il doit s'inventer lui-même en relation avec les liens qui se retissent entre la puissance publique et les populations et, au sein de celles-ci, entre les différentes composantes.
- S'il veut être porteur de solutions concrètes (dans un milieu réputé pour ses nombreux aléas) et en même temps de cohésion sociale (pour surmonter les déchirures récentes et les contradictions entre les intérêts en présence) il aura à négocier des règles de fonctionnement et des compromis acceptables. C'est dire que les marges de manoeuvre sont étroites mais elles n'en sont pas moins à rechercher avec détermination. On est en droit d'estimer ici que le recours aux valeurs liées à la paix et à la confiance devrait aider à surmonter certaines difficultés que la seule prise en compte des intérêts immédiats aurait du mal à assumer.
- D'une manière générale, nous avons à opérer un véritable renversement de perspectives. Ce n'est pas la population qui doit être invitée à participer au projet mais c'est celui-ci qui doit être vécu comme une contribution au projet de vivre ensemble des gens. Tel qu'il est employé "*le concept même de participation, écrit Philippe Engelhard, est un non sens*". En effet, "*les projets sont souvent des échecs parce qu'ils font du développement une institution qui s'autolégitime et cette justification finit toujours par bloquer la dynamique du changement social, économique et politique... Les agents extérieurs du développement finissent par déposséder les populations de l'initiative de ce développement*" (1996 : 517). Ceci rejoint l'idée que les apports des projets qui arrivent réellement sur le terrain représentent en définitive très peu si on les compare aux ressources des communautés locales. Les esprits les plus lucides parmi les ruraux ne s'y trompent d'ailleurs pas, tel ce vieil éleveur m'assurant ne pas pouvoir penser un instant que l'aide ne profitait pas d'abord à ceux qui l'envoyaient et dénonçant du coup le silence des experts sur la nature réelle de ce développement exogène. De même, ce responsable agricole qui accusait les cadres de considérer les paysans comme des ignorants alors que ceux-ci voyaient en ceux-là des menteurs qui n'arrêtaient pas de faire de fausses promesses. De tels rappels, abrupts et incisifs, parlent plus que beaucoup de traités et de rapports. Ils nous invitent à être critiques ou plus vrais sur nos principes d'action et en même temps plus modestes ou plus réalistes sur nos réalisations effectives.

¹ Cf. La revue APAD et notamment les N° 11 (mai 1996) et 12 (décembre 1996).

Le lien de confiance avec lequel nous avons de toute manière quelque chose à voir ne peut pas se passer d'un travail de clarification sur ce que nous sommes et faisons réellement dans le développement.

4.2. L'extirpation de la violence dans la résolution des conflits

Le deuxième thème de réflexion porte sur la nécessité d'éradiquer la violence en tant que mode de traitement des problèmes. Pendant les épisodes de haute tension du Nord Mali, celle-ci a occupé le devant de la scène et est devenue de fait la voie prépondérante d'expression à tel point que les civils apparaissaient marginalisés et incapables de faire des propositions qui leur soient propres. Les armes de guerre se sont multipliées fragilisant d'autant ceux qui par manque de moyens et aussi par choix n'en avaient pas ou n'en voulaient pas. A trois reprises et pendant de longs mois, chaque fois, elles ont parlé mais elles n'ont jamais apporté de solutions : c'est la négociation qui a toujours permis aux belligérants et aux parties en présence de se parler et de dégager un accord. La violence lorsqu'elle a surgi a certes montré l'existence de problèmes demeurés sans solution mais comme sa logique est d'appeler toujours plus de violence, elle n'a pu que les aggraver sans pouvoir les résoudre par elle-même (par exemple, la misère était plus grande après qu'auparavant).

Une distinction importante est à apporter entre violence et conflit. Celui-ci est inhérent à la vie sociale et à tous ses échelons (depuis les plus petites unités jusqu'aux plus larges). La compétition dans l'accès aux différentes ressources disponibles (naturelles, financières, etc...) est inévitable, notamment quand celles-ci sont rares et que les besoins non satisfaits sont immenses. Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau : dans le passé, des modes de régulation ont été trouvés pour que le lien social ne soit pas rompu et pour que la violence soit condamnée sinon réduite au maximum. Dans son étude sur la *"vertu du conflit"*, Mark Hunyadi signale que celui-ci *"relève une divergence de perception, d'intérêts, etc... et par-delà ce surgissement brut, il en appelle à sa résolution. Le conflit est doublement heuristique en ce qu'il révèle, d'abord, la divergence de vues, puis que cette divergence peut être aplanie"*. D'un côté, il *"met au jour des tensions latentes qui ont, sans doute, intérêt (ne serait-ce que d'un point de vue thérapeutique) à s'exprimer"* et, d'un autre, il *"renvoie à l'accord au moins possible entre les acteurs"* (1995 : 25-31). Le conflit soulève un problème et en même temps aspire à sa solution par la médiation d'un débat sur les règles capables de réactiver l'entente entre des points de vue divergents sur ce qui est digne de respect et donc légitime aux yeux de tous¹. A l'inverse, la violence est univoque et s'enferme sur elle-même. Elle émet tout au plus un message de protestation mais elle est dans l'incapacité de construire par elle-même une alternative crédible.

Ces réflexions préalables posées, quelles sont les voies susceptibles de désamorcer de nouveaux recours à la violence ? Nous allons en retenir trois :

La première consiste à **s'attaquer aux causes profondes** qui ont entraîné les conflits récents et le déchaînement de la violence. Pourquoi et comment en est-on arrivé là ? Comment faire pour que cela ne recommence pas à l'avenir ? Bien sûr, des analyses existent déjà, plus ou moins élaborées, mais elles restent le plus souvent extérieures à la société locale. Or la paix durable dépend de la manière dont cette dernière va s'approprier la lecture des événements récents, leurs causes, leur genèse, leur enchaînement, leurs conséquences, etc....

¹ Voir à ce sujet le chapitre 3 de cet ouvrage consacré au principe de médiation (85-112).

Il est naturel, certes, qu'au sortir des hostilités, les gens préfèrent ne pas revenir immédiatement sur les drames qui viennent de se passer tant ils ont besoin de respirer le vent du calme revenu, de reconstruire, de renouer les liens d'antan et probablement aussi d'alléger leur mémoire surchargée de mauvais souvenirs. Mais tôt ou tard, lorsque la vie reprend ses droits et qu'un contexte apaisé le permet, il est sans doute indispensable qu'un auto-questionnement du type ci-dessus prenne corps au sein de la société civile et qu'une prise de conscience se développe de façon à éradiquer toute possibilité de conflits similaires. C'est qu'il est impératif de rompre avec la culture de la violence pour passer à une véritable culture de la paix. Et celle-ci passe par le regard porté sur ce passé de braises. *On peut tirer les leçons les plus diverses de l'histoire et des massacres qui l'ont jalonné*", écrit Ilan Halevi. *"Soit pour la reproduire, soit au contraire pour tenter de la transformer. D'où l'importance de la mémoire sans laquelle l'imagination serait impossible. La capacité d'imaginer le futur découle directement de la capacité à se souvenir. Il faut donc rouvrir la mémoire individuelle et collective, à tout ce que la mémoire mythifiée avait d'emblée évacué : les épisodes positifs, les situations intermédiaires, les aspects ambigus, les occasions manquées.... Il faut dépasser cette contradiction entre le devoir de mémoire et la nécessité d'une certaine forme d'oubli et aspirer individuellement et collectivement, à ce qu'on pourrait appeler la mémoire globale. C'est-à-dire celle qui contient aussi la mémoire reconstituée de l'Autre"* (1994 : 59-60)¹.

L'initiative d'un tel travail qui n'est possible qu'avec un Etat de droit ne relève pas nécessairement du développement mais ce dernier est intéressé à ce qu'il ait lieu. En effet, il est lui-même concerné : de par sa propre faiblesse, il n'a pas été en mesure de prévenir le surgissement du conflit. Ses analyses, son organisation, ses moyens, son impact réels étaient beaucoup trop chétifs pour déminer un terrain par ailleurs complexe à appréhender. Avec des moyens désormais plus importants et aussi un nouveau cadre démocratique, les données vont-elles changer radicalement de façon à rendre caduque tout retour à la violence ? C'est un défi à relever.

Le deuxième point vise particulièrement la **jeunesse des deux sexes**. C'est elle qui souffre le plus du manque de perspectives à la fois économiques, sociales et politiques. C'est dans ses rangs qu'on a été lancées la révolte et les opérations militaires. Une relation est à établir entre ces deux constats. Le monde du développement devrait se donner pour tâche essentielle de remédier à ce déficit d'avenir, notamment dans le domaine économique. L'exode, la fréquentation des milieux véhiculant d'autres valeurs ou d'autres comportements (entre sexes, entre générations) ne peut que déstabiliser une jeunesse fragilisée, dépourvue de repères adéquats dans un univers qui, au dire des aînés *"ne connaît pas de domaine sans bouleversement"*². A cela, s'ajoutent les perturbations encore accentuées au terme des conflits récents : des liens de proximité rompus, la lassitude, la perte du goût de vivre, la solitude, l'amertume, le sentiment de gâchis, etc.... Des efforts sont certes déjà employés en direction des ex-combattants des différents mouvements en vue de leur insertion dans le monde du travail. Mais celle-ci reste fragile tant que les jeunes n'ont pas trouvé pleinement leur place dans leur famille, leur communauté et encore dans la société locale.

On sait notamment que la femme est l'être par excellence du ciment social. Il reste à son propos à imaginer des stratégies pour qu'elle le redevienne véritablement non pas pour organiser un retour aux seules valeurs du passé mais aussi pour permettre à tous (hommes et femmes) de relever ensemble les nouveaux défis.

¹ On peut aussi voir l'article "Mémoires et malmémoires" d'Eduardo Galeano. Le Monde Diplomatique, août 1997.

² Ces aînés disent aussi que *"le monde est parti en avant et les a abandonnés sur place"*.

Une des plus grandes insuffisances des projets de développement dans le passé est qu'il n'ont pas su ou pu intégrer véritablement les jeunes selon des perspectives viables. Cette fois-ci, une telle position serait tragique et traduirait une véritable démission.

Une dernière remarque concerne **le désarmement de la société civile**. De grands pas ont déjà été accomplis avec la Flamme de la paix, l'intégration des ex-combattants dans les corps en uniforme et un début de réinsertion économique.... Mais il reste toujours des armes de guerre qui circulent avec des civils et aussi un marché international fleurissant qui fait fi des frontières. Il y a là aussi une source possible de nouvelles déstabilisations. Tout un travail reste donc à poursuivre sur la voie des premiers acquis, en vue de désillusionner les gens sur le rôle de ces armes même si elles ne servent pas présentement à tuer. Elles ne peuvent qu'alimenter la méfiance et rendre stériles les efforts conduits par ailleurs pour réinventer le lien social seul en mesure de faire tenir ensemble des groupes différents.

4.3. Agir dans l'asymétrie

Il ne s'agit pas ici d'un problème spécifique aux zones de turbulence - on le retrouve dans de très nombreuses situations à travers le monde - mais il n'empêche qu'il s'y manifeste d'une manière beaucoup plus aiguë et sujette à risques que partout ailleurs. Par situation asymétrique, j'entends des ensembles composés de groupes caractérisés par des logiques de fonctionnement et des proportions différentes. Ce qui la distingue est avant tout d'ordre qualitatif mais aussi quantitatif. C'est dans un tel cadre que rentrent entre autres en Afrique les rapports agriculteurs-éleveurs : non seulement les premiers sont bien plus nombreux¹ que les seconds mais ils ont des conceptions de l'espace et des pratiques qui diffèrent sensiblement². A un premier niveau d'observation, la disposition des rapports peut être appréhendée comme simplement variée, hétérogène, hétéroclite ou encore disparate. C'est à un deuxième niveau qu'elle se caractérise par une oscillation de positions qui peuvent aller de la complémentarité des tâches à l'antagonisme en passant par celle du mélange subtil d'alliance et de compétition pour l'accès aux ressources. C'est à ce dernier échelon que peuvent surgir, à tort ou à raison, et ce des deux côtés, des frustrations, des sentiments d'injustice et des ressentiments pouvant déboucher sur des actes de violence.

Au Nord Mali, on retrouve évidemment ce type de configuration. Ainsi, dans la vallée du fleuve ou dans la zone lacustre, une minorité d'éleveurs nomades cohabite de longue date avec une majorité d'agriculteurs semi-sédentaires³, les uns et les autres ayant des liens étroits entre eux (de village à fraction de tribu et, encore à l'intérieur de ces communautés, de famille à famille) ce qui permettait de jouer les complémentarités, à l'intérieur d'un même système de nature agro-pastorale.

Cependant avec les transformations liées au développement des rapports marchands et aux processus d'individualisation et d'autonomisation, chacun des deux groupes s'est mis peu à peu à pratiquer l'agro-pastoralisme pour lui-même. Ce fut d'abord le cas chez les sédentaires (grâce en particulier aux revenus tirés de l'exode et réinvestis dans le bétail) puis plus récemment parmi les nomades (suite aux pertes d'animaux occasionnées par les sécheresses, ces derniers n'avaient pas d'autre choix que de se mettre à l'agriculture dans la mesure où ils estimaient avoir des droits reconnus sur des terres cultivables). De telles

¹ Le cas inverse peut exister localement aussi mais il est plus rare.

² Ainsi deux villages voisins peuvent être considérés comme étant dans une position symétrique (comme d'ailleurs deux campements nomades entre eux) mais un village et un campement de transhumants sont en asymétrie non seulement parce que leur poids démographique est sans commune mesure mais aussi et surtout parce qu'ils utilisent l'espace de façon différente.

³ Les premiers pratiquent la transhumance de part et d'autre du fleuve, les seconds sont plus rivés aux berges, suivant les niveaux de la crue.

évolutions tendent à remettre en question les anciennes solidarités et à les remplacer par la compétition sur les mêmes espaces. Précisons bien qu'il faut éviter ici de mettre dos à dos tous les nomades d'un côté et tous les sédentaires de l'autre ce qui ne correspond à aucune réalité sauf à vouloir amalgamer indûment des situations géographiques et économiques totalement hétérogènes avec des entités socio-ethniques. Les situations diffèrent, en effet, sensiblement lorsqu'on s'éloigne de la vallée du Niger vers les zones plus arides, avec de faibles possibilités agricoles. Ce qui nous importe, c'est de voir qu'à l'échelle où se posent les problèmes concrets d'accès aux ressources, entre des groupes qui se connaissent, il existe une asymétrie en raison des trajectoires historiques, de l'importance démographique, des moyens économiques disponibles, des savoir-faire acquis et peut-être aussi du type de droits revendiqués. Et cette asymétrie comporte une dimension à la fois temporelle (avec des aspects liés à la longue histoire, aux variations interannuelles ou intersaisonniers) et spatiale (au centre : des enjeux, des terres rares mais aussi riches du point de vue de la sécurisation alimentaire et donc convoitées ; et au-delà : de vastes étendues à végétation naturelle aléatoire et à usage plus ouvert ; l'association des deux contribuant précisément à la viabilité de l'agro-pastoralisme).

Le problème pour le développement est bien d'appréhender correctement ce type de configuration asymétrique. Comment le traiter correctement ?

On voit tout de suite plusieurs écueils à esquiver. Parmi eux, l'approche séparée des zones et des groupes. C'est ce qui prévalait dans la région de Gao lors du démarrage de la relance coopérative. D'un côté, on avait la zone fluviale où dominaient les Fédérations de groupements ruraux (composées surtout d'agriculteurs mais souvent aussi d'éleveurs) et les coopératives de pêcheurs. De l'autre, c'était la zone pastorale avec uniquement des coopératives d'éleveurs. D'où l'accent mis au départ sur une approche par zone en suivant la dominante (agriculture et pêche dans un cas, élevage dans l'autre). Tant que les fonctions coopératives étaient communes à tous les membres (tel l'approvisionnement en produits de première nécessité), cela ne posait pas de problème. Il en est allé autrement par la suite dans les arrondissements de la vallée lorsqu'après avoir appuyé tous les villages dans la constitution de greniers semenciers, le minimum de justice voulait que des actions correspondantes soient identifiées au profit des fractions nomades des mêmes Fédérations qui, à l'époque, ne vivaient que de l'élevage transhumant¹. L'approche par zone avec ses dominantes économiques et socio-ethniques s'est avérée trop simpliste et trop réductrice².

Un autre écueil serait de procéder de façon uniforme et égalitariste entre des groupes qui restent différents par leurs aptitudes et leurs besoins. On sait que les modèles de vulgarisation qui, dans le passé ne s'intéressaient de façon unilatérale qu'aux *input* et aux *output*, ne prenaient aucunement en compte la diversité des situations locales (c'était la boîte noire !) ont lamentablement échoué.

Mener à l'inverse des programmes dans la même zone avec un seul des groupes en présence ne peut que susciter des tensions et aggraver les conflits. Dans les aires agro-pastorales, l'encouragement à l'extension des surfaces cultivées de même que les tentatives de conférer la gestion des ouvrages d'hydraulique pastorale aux éleveurs posent également des problèmes : dans le premier cas cela équivaut à une réduction des pâturages disponibles, dans l'autre on constate un accaparement de fait des points d'eau par les sédentaires (anciens ou nouveaux) de la place.

¹ Les réflexions menées dans les assemblées générales en présence de tous les groupes, ont permis finalement de déboucher sur des actions de reconstitution du cheptel et d'un fonds de commercialisation au niveau de chacune des fractions. C'était l'équivalent perçu comme équitable des greniers semenciers villageois.

² Dans l'arrière pays, la diversification économique en direction de l'agriculture et du maraîchage n'a pris de l'ampleur, à quelques exceptions près, qu'avec la sécheresse de 1984.

Que faire donc ? Si nous sommes déjà convaincus que les projets définis de l'extérieur ne sont plus de mise, seules des solutions mûrement réfléchies et patiemment négociées entre les parties concernées peuvent être durables. C'est le fait qu'elles soient discutées et intériorisées, avec à l'arrivée un compromis consensuel, qui fera leur légitimité¹. Le processus procédural à travers lequel émerge une décision finale de ce type est déterminant pour la suite.

Un tel principe est valable pour toutes les situations, peu importe qu'elles soient symétriques ou asymétriques. Mais pour ces dernières, il faut que se dégage un sens redoublé du bien commun et donc un sens élevé du droit égal de tous à vivre décemment pour que soit reconnu, par delà les différences, le poids respectif, de part et d'autre, des contraintes et des besoins. La médiation de l'Etat de droit est aussi indispensable pour que la viabilité économique, écologique et sociale à long terme soit considérée et que ne prennent systématiquement le dessus les seuls rapports de force ou encore les achats de protecteurs influents².

C'est cet ensemble de relations horizontales (à la base, entre ceux qui ont à cohabiter) et verticales (avec les autorités légitimes) que peuvent triompher les voies de **ce qui est raisonnablement équitable**.

Cela signifie que l'aboutissement d'une démarche procédurale et négociée en vue de trouver conjointement des solutions concrètes reconnues valables dépend de la "*volonté générale*" (celle des groupes locaux, celles de l'Etat) qui elle-même reflète la teneur du lien social, autrement dit de "*ce qui fait vivre ensemble*".

¹ D'après Philippe Engelhard, cette "*consensualité qui n'exclut pas les conflits implique une remise en cause du conformisme qui érige en règle absolue le mimétisme et la routine sociale*". En effet, poursuit-il, "*la loi transférée sans précaution d'un système étranger*" (qu'il faut imiter) "*aussi bien que la dictature de la coutume*" (qui ne tient pas compte des nouveaux contextes) "*sont destructrices de la société et de la politique*". Aussi l'auteur insiste-t-il avec pertinence sur la nécessité de la réflexion et de la critique en vue des changements nécessaires à la "*reconstruction sociale*" (1996 : 507).

² D'après le même auteur, "*le civisme consiste d'abord à comprendre qu'il est collectivement moins coûteux pour chacun de se plier à une règle commune que de rechercher une protection pour obtenir un avantage quelconque... Les dérives coûteuses du clanisme et du clientélisme... à la longue exigent collectivement plus d'argent et de temps qu'il n'en faudrait si chacun se pliait à une règle consensuelle*" (1996 : 505).

CONCLUSION : REINVENTER LE LIEN SOCIAL MAIS AUSSI LE DEVELOPPEMENT

Au terme de cet essai où, à partir d'observations opérées sur un terrain particulier, celui du Nord Mali, ont pu être interrogées un certain nombre de théories contemporaines et formulées plusieurs préoccupations d'ordre pratique, j'espère que nous sommes mieux à même de confirmer combien la réinvention du lien social est un impératif majeur pour les sociétés qui viennent de se déchirer et dont les plaies vont demander du temps pour se cicatriser durablement. C'est là, en effet, une question de survie. Ni simple retour en arrière, ni pure création *ex nihilo*, il s'agit de construire de nouvelles perspectives économiques, sociales et politiques en valorisant toutes les chances qu'offre le présent et en tenant compte des leçons du passé lointain et proche en vue de fonder un avenir viable pour toutes les composantes.

Parce qu'il évoque la paix, la confiance, la détente, la convivialité, le lien social ne se décrète d'en haut ni ne s'achète. Il a son propre rythme dépendant d'initiatives convergentes. Il n'est lui-même que s'il n'est pas récupéré ou manipulé par des forces partisans ou des groupes d'intérêt.

C'est dire combien les opérations d'urgence, de réhabilitation ou de développement à moyen-long terme doivent être sans cesse repensées de façon à coller à cette tâche de refondation sociale. Loin d'être des guides, elles ne peuvent qu'accompagner un processus qui leur échappe par bien des aspects et ce, dans un environnement parsemé d'embûches où le chemin est à tracer pas à pas, au quotidien, en commençant par les rapports de proximité¹. Il s'agit de faciliter ce qui peut faire ciment entre les individus, entre les sexes, entre les générations, entre les cadets et les aînés sociaux, entre les communautés, entre ceux qui hier se haïssaient ou se combattaient ; et tout cela en n'étant pas dupes qu'à tout moment des inégalités et des oppositions peuvent resurgir et remettre en cause les acquis.

Les situations au sortir de telles crises sont diverses mais toujours difficiles. Il faut, en effet, arriver à évacuer les peurs et les ressentiments, favoriser la tenue de véritables débats et aboutir à la mise en place effective, avec le maximum de transparence et d'équité, d'un nouveau dessein collectif. Le traitement est donc de nature psycho-socio-économique et politique sans négliger les références aux valeurs et à la culture. Il ne doit surtout pas rester au niveau du discours et de l'incantatoire mais se traduire par des actions préalablement négociées et des promesses respectées.

Cela signifie que le développement (au sens large) doit lui-même se transformer et s'adapter. Il a besoin instamment d'investir davantage dans la connaissance des sociétés : leur histoire, leur fonctionnement, leurs modes de régulation, leurs dynamiques, leurs contradictions sans oublier leurs liens par delà les ruptures et les découpages opérés. Il a aussi à réfléchir sur la manière d'aborder le complexe dissensus-consensus-médiation-arbitrage qui fait partie de l'état des lieux. Tout cela ne peut, à mon avis, se pratiquer sans un va-et-vient délibéré et renouvelé entre, d'une part, les éclairages théoriques (dont quelques uns ont été recensés ci-dessus) et le vécu de la réalité.

En définitive, nous voilà en présence de deux impératifs de réinvention : celui du lien social appelle celui de nos modes d'intervention. Serons-nous à la hauteur de tels enjeux ?

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE

¹ Un tel processus devrait, en principe, s'avérer plus aisé en présence d'un Etat de droit et d'un régime démocratique.

- AG MOHAMED (A.), COULIBALY (C.), DRABO (G.), *Etude sur le Nord Mali, de la tragédie à l'espoir*, Bamako, AMAP.
- AUJALEU (E.), 1996, "Le communautarisme : un retour à la tradition ?", Cercle Condorcet, Montpellier, décembre.
- AXELROD (R.), 1996, *Comment réussir dans un monde d'égoïstes, théorie du comportement coopératif*, Paris, Odile Jacob.
- BROUSSEAU (E.), 1996, "De nouvelles perspectives : de la science du marché à l'analyse économique des formes de coordination", *Cahiers Français*, N°272.
- CAILLE (A.), 1994, "Présentation" A qui se fier ? confiance, interaction et théorie des jeux, *La revue du MAUSS* N°4.
- CHEVASSUS-LOZZA (E.) et VALCESCHINI (E.), nd, *Les concepts de l'économie des conventions et leur articulation*.
- DORTIER (J.F.), 1994, "Agir et vivre en commun. Entretien avec Luc Boltanski", *Sciences Humaines* N°5, mai-juin.
- DUMONT (L.), 1993, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil.
- ENGELHARD (Ph.), 1996, *L'homme mondial, les sociétés humaines peuvent-elles survivre ?* ENDA-ARLEA.
- FIGUEIREDO (C.), 1996, "Identité et citoyenneté. La réélaboration des relations entre hommes et femmes aux marges de la société Kel Adagh (Mali)", *Les cahiers de l'IREMAM* N°7-8, Aix-en-Provence, EDISUD.
- FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME, 1996, *Algérie, tisser la paix, huit défis pour demain*, Mémoire de la rencontre "Algérie demain" à Montpellier, Paris.
- GALEANO (E.), 1997, "Mémoires et malmémoires", *Le Monde Diplomatique*, août.
- HABERMAS (J.) et RALWS (J.), 1997, *Débat sur la justice politique*, Paris, Cerf.
- HALEVI (I.), 1994, "De la mémoire et de la paix. Expériences et réflexions sur la reconstruction nationale et la paix. Contributions rassemblées pour la rencontre "Rwanda : reconstruire" Kigali (22-28 octobre 1994). *Fondation pour le progrès de l'homme*, N°64.
- HUNYADI (M.), 1995, *La vertu du conflit. Pour une morale de la médiation*, Paris, Cerf.
- LODE (K.), 1996, *Synthèse du processus des rencontres intercommunautaires du Nord du Mali (d'août 1995 à mars 1996)*, Stavanger.
- MAGGIORI (R.), 1995, "Les accords de Rawls", *Libération*, 2 novembre.
- OLIVIER DE SARDAN (J.P.), 1991, "L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ?" *Bulletin de l'APAD* N°1 juin.

ORLEAN (A.), 1994, "Sur le rôle respectif de la confiance et de l'intérêt dans la constitution de l'ordre marchand", *La revue du MAUSS* N°4.

RICOEUR (P.), 1995, *Le juste*, Paris, Editions Esprit.

ROMAN (J.), 1996, "Qu'est-ce qui fait lien ? *Revue Projet*, N°247, septembre.

RUSS (J.), 1994, *La marche des idées contemporaines, un panorama de la modernité*, Paris, Armand Colin.

TAYLOR (Ch.), 1994, *Multiculturalisme, différence et démocratie*, Paris, Aubier.

TERRAY (E.), 1987, *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

TOURAINÉ (A.), 1997, *Pourrons nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Paris, Fayard.

TRIGANO (S.), 1995, "Le besoin de communauté", *Le Monde* (7 décembre).

XIBERRAS (M.), 1994, *Les théories de l'exclusion*, Paris, Méridiens Klincksieck.